

# LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

P. U. VAILLANT, Rédacteur

## FEUILLETON

### SANS MÈRE

QUATRIÈME PARTIE

#### LE DEFAUT DE LA CUIRASSE

Suite

Clotilde pleurait à fendre l'âme. — J'aime mieux aller voir par là, dit-elle. Il sera peut-être à rôder du côté du magasin.

— Vous pouvez y regarder. S'il revient pendant que vous n'y serez pas, je vous le garderai. Je vais laisser la porte de la loge ouverte, et comme il m'aime bien, il donnera certainement un coup de nez en passant.

Une fois déjà Pompon s'était échappé du petit appartement de sa maîtresse pendant la journée et il était allé tout droit la chercher chez Anatole.

Peut-être la pauvre petite bête ne se rendant pas compte de l'heure, y était allée également ce soir-là.

Clotilde descendit en courant la rue Lepic, la rue Blanche et arriva sur la place de la Trinité.

— Mon Dieu ! se disait-elle en traversant le carrefour si dangereux qui est entre le square et la Chaussée-d'Antin, pourvu qu'il ne se soit pas fait écraser par quelques omnibus !...

Elle marchait vite, regardant de tous les côtés si elle ne voyait pas la tache claire qu'eût dû faire presque au ras du sol le mince petit corps jaunâtre de son chien.

Puis elle descendit la Chaussée d'Antin, prit le boulevard Haussman pour entrer dans la rue Taibout, et traversa le boulevard des Italiens sans avoir rien découvert.

A la maison, tout est fermé. M. Monteret lui-même qui habitait ailleurs, avait depuis longtemps quitté le magasin.

Clotilde s'adressa à la concierge qui la connaissait et l'aimait, la trouvant modeste et réservée.

Elle lui raconta sa peine.

— C'est bien ce petit griffon roux qui est venu l'autre jour ? demanda-t-elle à l'orpheline.

— Oui, le même.

— Il n'est certainement pas entré ici ce soir.

Mais comme la porte est fermée à partir de huit heures, peut-être qu'il sera resté aux environs.

Voyez donc chez la fruitière en face. Elle fait rôtir également, et vous savez, l'odeur des viandes aurait pu l'attirer.

Clotilde suivit le conseil.

On la connaissait dans la boutique, car le samedi, quelquefois, elle achetait des provisions pour le dimanche, afin de n'avoir pas à sortir de chez elle le lendemain matin.

La maîtresse de la maison l'écouta avec intérêt, quoiqu'elle fût sur le point de fermer sa boutique.

— C'est un petit griffon jaunâtre à poils durs que vous cherchez ? demanda-t-elle dès les premiers mots.

— Oui, madame, avec un collier de nickel et de cuir rouge.

— Et bien, il y a une heure et demie à peu près, il était ici croix bien devant le magasin. Il s'est battu avec deux autres chiens, alors un

sergent de ville est arrivé et les a pris tous les trois.

— Et pour le mener où !... Au poste de police sans doute où je le trouverai ?

— Je ne crois pas. A la fourrière plutôt.

— Qu'est ce que c'est que ça, la fourrière ?

— Un endroit où l'on emmagasine les pauvres toutous errants ou perdus, pour les tuer le lendemain.

— Mais on les rend, je suppose, quand on va les réclamer ?

— Autrefois, oui. Mais plus à présent.

— Ah ! mon Dieu !... Et on va tuer Pompon ?

— Dame ! ma pauvre demoiselle ! C'est la règle, à moins que vous n'avez quelque connaissance puissante.

Les larmes de Clotilde recommencèrent à couler de plus belle.

Mais comme elle ne voulait pas se donner en spectacle, elle partit après avoir remercié la fruitière.

Elle marchait au hasard, la tête vide, se sentant désespérée comme elle ne l'avait jamais été.

Au bout de quelques pas elle fut obligée de s'appuyer au mur : elle était à bout forces, les sanglots la suffoquaient.

Ainsi, c'était fini : elle ne verrait jamais plus Pompon.

Cette petite bête si bonne, qui l'avait rejointe à l'hôpital, et depuis l'avait tant aimée, tant caressée, allait mourir loin d'elle, pendue, peut-être vivisectée pour les expériences des médecins.

Et à l'idée des souffrances de son petit ami, son pauvre cœur s'en allait tout à fait, elle se sentait mourir, tandis qu'elle ne pouvait plus contenir ses sanglots.

— A moins que vous n'avez une connaissance puissante, avait dit la marchande.

Elle ne connaissait personne que Mme Chainers.

Mais elle n'avait pas son adresse, or, le lendemain étant un dimanche, il n'y aurait personne au magasin, et elle ne pourrait se la faire donner que le lundi.

C'est-à-dire à quarante-huit heures de là.

Et Pompon, où serait-il alors ?

## VI

### ROSES ET ÉPINES

— Pourquoi pleurez-vous si fort, mademoiselle ? dit tout à coup à Clotilde une voix jeune, ferme et mâle, et dont les inflexions lentes avaient une douceur infinie.

Elle leva la tête,

Un jeune homme, grand, mince, brun autant qu'elle put en juger au travers de ses larmes, était debout devant elle.

L'orpheline était dans un moment de désespoir si grand qu'elle ne pouvait penser à autre chose qu'à sa douleur.

Une seule idée se fit jour dans son cerveau vide à force de chagrin :

— C'est peut-être un sauveur pour mon pauvre Pompon !...

— Monsieur, dit-elle tout bas et en parlant un peu vite, par phrases encore hachées, de sanglots, je suis seule au monde, je n'ai qu'un pauvre petit chien pour ami. Je travaille toute la journée dans un magasin, et ce soir en rentrant dans mon logement, il n'était plus chez moi.

— Alors, vous le cherchez ?...

— Oui, monsieur, je l'ai cherché. Et comme ma maison est là à côté, chez Anatole, je m'y suis rendue tout droit, pensant que ma petite bête

était peut-être venue à ma rencontre.

— Et personne ne l'a vue ?

— La fruitière dont le magasin là-bas vient de fermer m'a dit au contraire que Pompon était venu. Au portrait qu'elle m'en a fait, je l'ai bien reconnu. Mais il paraît qu'il s'est battu, et qu'un sergent de ville l'a emmené avec deux autres chiens.

— Alors, ne vous désespérez pas, vous le retrouverez.

— On me dit qu'il faut une connaissance puissante pour le retirer de la fourrière où on l'a sans doute conduit. Sans cela, paraît-il, on le tuera. Or moi je ne connais personne.

Ses pleurs recommencèrent à couler.

Son interlocuteur, singulièrement ému, répondit :

— Je vous en prie, calmez-vous. On va vous regarder. Rentrez chez vous, et permettez-moi de vous accompagner. En route, je vais vous expliquer que je puis, moi, vous faire rendre Pompon.

— Vous, monsieur, fit-elle. Ah ! mon Dieu !

— Oui, oui ; mais venez, je vais vous raconter cela.

Elle le suivit, si pure et si innocente de pensées, qu'elle ne trouva point du tout extraordinaire de marcher seule à dix-sept ans, côte à côte avec un beau garçon de vingt-trois ou quatre, à onze heures du soir.

— Quel côté allez-vous ? lui demanda le jeune homme.

— A Montmartre, rue des Abbesses.

— Bien, alors passons par ici.

— Mademoiselle, continua-t-il quand ils eurent traversé le boulevard et qu'ils furent loin du danger des voitures, j'ai un ami qui fait beaucoup d'expériences avec le célèbre professeur Laborde. Il a ses grandes et ses petites entrées à la fourrière. Demain matin à la première heure, je serai chez lui, ensemble nous irons à l'endroit où l'on dépose les chiens errants, et si Pompon y est, il sera chez vous avant midi.

— Bien vrai ?

— Vous pouvez compter sur ma promesse.

— Ah ! il me semble que revoir ma pauvre petite bête n'est pas une chose possible.

Ils allaient à côté l'un de l'autre.

Et dans la solitude du haut de la rue Taibout, de la rue d'Anmale et de la rue Larocheboucault, ils causèrent plus intimement tous les deux.

Le jeune homme cherchait évidemment à savoir ce qu'était la petite ouvrière si étrangement rencontrée, et dont les larmes d'abord, puis l'accent honnête et naïf l'avaient profondément bouleversé.

Elle, simplement, naturellement, lui raconta ce qu'elle faisait, où elle travaillait, sa vie d'ouvrière, seule au monde, mais si droite et si honnête.

Et tandis que la silhouette élégante de la jeune fille, sa démarche souple et légère charmaient ses yeux, son cœur était remué par tout ce qu'elle disait de si vrai, de si simple, de si chaste.

— Surtout, lui dit-il, en s'arrêtant devant la porte de la maison où demeurait Clotilde, dormez cette nuit, je vous promets que demain vous aurez votre Pompon.

Chose bizarre, elle le crut.

— Oh ! quel bien vous me faites, s'écria-t-elle naïvement, et que vous êtes bon, monsieur !

Elle sourit doucement, le cœur lui battant un peu fort de son audace.

— Je ne sais pas votre nom, dit-elle tous bas.

Elle était sous le reverbère placé

au coin de la maison, bien éclairée.

Ses blonds cheveux, son teint si transparent, ses grands yeux de la couleur des pervenches fleuries, encore brillants des larmes récemment répandues, sa petite bouche sérieuse la faisait ressembler aux saintes nimbées d'or que l'on voit sur les vieux vitraux des églises gothiques.

Le jeune homme, un peu pâle, lui dit :

— Je me nomme Robert de Sauves, et vous ?

— Clotilde.

Il tressaillit, on eût cru qu'il allait parler, mais soit par timidité, soit par un autre sentiment, sa bouche demeura muette.

Il n'osa même pas prendre la main de l'orpheline ; cependant il s'inclina devant elle, et de sa belle voix lente et douce :

— Alors, à demain, mademoiselle Clotilde, dit-il, ayez confiance, je vous rapporterai Pompon.

Malgré les bonnes paroles de Robert, elle ne ferma point les yeux, la pauvre. Parce que son petit compagnon n'était pas là, à ses côtés ? Ou bien parce que la douce musique de la belle voix d'or la poursuivait, la charma, faisait pour la première fois battre son cœur naïf où elle ne lisait même pas !

Qui eût pu le dire ?

Le lendemain matin, elle fut levée de très bonne heure, et son lit se trouva lestement fait.

Puis elle se mit à tout parer, à tout arranger autour d'elle.

Était-ce seulement pour recevoir Pompon qu'elle relevait si gentiment les rideaux des fenêtres, le petit tapis de la commode, les bibelots de la cheminée ?

Pour lui aussi qu'elle groupait les fleurs de la croisée et qu'elle rafraîchissait les roses des vases ?

A quel heure viendrait-il celui qui lui apporterait son petit ami ?

Pas plus tôt que midi, c'était sûr. Les gens riches ne se lèvent pas de bonne heure d'ordinaire. Et avant que Robert de Sauves ait pu être allé chez son ami, puis rue de Pontoise, à la fourrière, puis revenu à Montmartre, il serait peut-être très tard.

Clotilde venait d'arranger ses superbes cheveux blonds, de boutonner le corsage de cachemire noir, au mince petit col blanc, celui qui avait appartenu à Adèle, et qui, refait par elle, moulait si adorablement ses épaules tombantes, et sa longue taille souple, quand le timbre de sa porte sonna.

Subitement ses jambes se déroberent sous elle, un grand tremblement la prit, elle fut obligée de s'appuyer contre la commode.

Un deuxième coup retentit.

Elle se ressaisit et alla ouvrir.

Robert était devant elle, tenant Pompon dans ses bras.

— J'ai tenu ma promesse, dit-il, tandis que la petite bête couvrait sa maîtresse de caresses folles, voici votre petite bête.

Ils étaient tous entrés ; le chien sautait autour de la jeune fille ; celle-ci rougissante et confuse devant son nouvel ami, balbutiait d'indistinctes paroles de reconnaissance.

Lui, très pâle, la regardait, la trouvant, sous la lumière pure du jour éclatant, mille fois plus belle que les anges.

Ce port de tête, fier et doux, cette tournure de reine, cette grâce pudique, instinctivement un peu hautaine, cette expression de visage si bonne, si tendre, tout cela malgré lui, rappelait à Robert de Sauves la

créature qu'il avait le plus aimée sur la terre, sa tante Adèle Chainers. Était-il fou, véritablement, de trouver une si étrange ressemblance, point de visage, non, mais de geste, de tournure et d'expression entre cette petite étrangère et sa mère d'adoption ?

Il eût voulu partir, tant il avait en lui le sentiment des convenances et de la loyauté la plus délicate, il ne le pouvait pas.

Il l'écoutait parler à son chien, il la regardait l'embrasser, puis le laisser pour le remercier, lui, Robert, en levant sur lui ses douces prunelles d'azur, pleines de larmes, des larmes de joie et de bonheur.

Et elle comprenait ce qu'il avait fait. Elle en était touchée jusqu'au fond de l'âme ; et elle le répétait en termes charmants, très émus, très doux.

— Comme vous avez dû vous lever de grand matin, disait-elle en l'enveloppant des effluves de son beau regard limpide ; vous n'avez pas beaucoup dormi, savez-vous, pour être arrivé ici de si bonne heure, après toutes ces courses ? Et tout cela, pour moi, une étrangère ! Comment est-ce que je vous payerai ?...

— En me laissant devenir votre ami.

— Oh ! je veux bien ! s'écria-t-elle avec une naïveté sincère qui le charma.

Et sans effort, au courant d'une conversation, où elle laissa voir son âme d'ange, honnête, droite et vaillante comme pas une, elle raconta à Robert charmé, sa vie toute entière n'en omettant que deux choses, le nom de la bienfaitrice qui l'avait si charitablement secourue sur son lit d'hôpital à peine quelques semaines auparavant, et le pays où s'était écoulée son enfance.

Midi carillonnait joyeusement aux horloges de Montmartre, quand Robert s'aperçut avec quelle rapidité le temps ce matin-là s'était envolé.

— Mon Dieu s'écria-t-il tout à coup on va m'attendre pour déjeuner.

— Vous demeurez loin ? demanda Clotilde.

— A Belleville. Je m'en va bien vite. Voulez-vous me permettre d'aller vous attendre quelquefois, le soir, à la sortie de l'atelier pour recevoir des nouvelles de Pompon ?

Toujours avec son adorable naïveté, ne voyant jamais le mal, qui ne pouvait hanter sa pensée, aussi pure que celle des anges, elle répondit ses yeux d'azur largement ouverts :

— Oh je ne demande pas mieux... C'est si long ce trajet toute seule...

Robert, cependant, demeura quelques jours sans profiter de la permission.

Tous les soirs, vers huit heures en hiver, neuf en été, les ouvrières, les demoiselles de magasin, les essayeuses, tout le personnel enfin de la maison Anatole, descendait l'escalier de service, et dans un brouhaha charmant se groupait, avant de partir, sous le porche de la grande maison.

C'étaient des rires qui partaient comme des fusées, des conversations, qui redimaient du long silence de la journée et qui ressemblaient au joli murmure des perruches recouvrant leur liberté ; des lazzis, des adieux, des embrassades.

Les amies partaient ensemble ; quelques ouvrières se détachaient et rejoignaient leurs amoureux qui les attendaient aux environs ; on y était habitué et d'ailleurs cela paraissait naturel ; d'autres, les plus

rare, s'en allaient seules.  
 Clotilde était de ce nombre.  
 Le premier employé de la maison avait bien essayé de la reconduire, à plusieurs reprises ; mais elle lui avait si clairement et si fermement fait comprendre à quel point cela lui déplaisait, qu'il avait bien fallu la laisser tranquille.  
 Alors pourquoi, naturellement farouche, ainsi qu'elle l'était, avait-elle si aisément accepté les assiduités de Robert ?  
 Et ce qu'elle eût seulement pu le dire ?  
 Pour cela il eût fallu pouvoir expliquer l'impression de confiance honnête, de bonheur intime, de joie profonde qui lui causaient ces prunelles brunes si douces et si droites, qui se fixaient sur elle avec un si grand sentiment de respect et en même temps de sympathie loyale.  
 — Je viendra quelquefois, lui avait-il dit.  
 Quand ? ...  
 Elle n'avait pas osé le lui demander ; mais elle l'attendait toujours, et elle ne tarda pas à trouver le temps long.  
 Afin de ne pas le manquer, elle suivait tout les soirs le chemin qu'il avait parcouru ensemble, quand le samedi précédent, il l'avait reconduit à Montmartre.  
 Enfin, le jeudi au soir, elle le vit de loin, qui paraissait l'attendre vis-à-vis des omnibus de La Muette, au bout du boulevard Haussman.  
 Son cœur s'arrêta de battre dans sa poitrine, mais elle garda son même pas souple, si élégant dans sa cadence un peu rapide.  
 Il avait dû la voir lui aussi, car il devint subitement très pâle, avec un grand tremblement des lèvres.  
 — Enfin, lui dit-il en l'abordant d'une façon toute naturelle, je vous revois donc ! ...  
 — Il me semble que cela dépendait de vous répondit-elle avec son joli regard d'enfant naïve. Ne vous avais-je pas permis de m'accompagner ?  
 — Je l'ai fait aussi.  
 Elle leva la tête fort étonnée.  
 — Comment, dit-elle, vous m'avez accompagnée ?  
 — Oui, tous les soirs ; mais de loin.  
 — Ah ! et pourquoi pas de près ?  
 — Je n'osais pas.  
 — Et ce soir ?  
 — Je me suis décidé.  
 — Pourquoi ces hésitations ? Je cherche, et je vous avoue que je ne les comprends pas.  
 De plus en plus enchanté de cette pureté qui ne pouvait penser au mal, il répondit très bas, comme s'il eût eu peur de la souiller en élevant la voix :  
 Je ne voudrais pas vous compromettre.  
 — Oh ! vous ne risquez rien. Je suis seule au moude, comme je vous l'ai déjà dit. Et nous rencontrerait-on ensemble, qui voulez-vous qui s'offusque de me voir marcher à vos côtés ?  
 Il n'insista pas, tant il eût craint d'effleurer seulement avec elle un sujet si délicat.  
 Et ils reparlèrent de choses intimes, mais banales ; de leurs goûts, et leurs manières, de voir, de ce qu'il aimaient le mieux l'un et l'autre.  
 A la porte de la maison, il la quitta respectueusement, touchant à peine sa petite main longue, gantée d'un pauvre gant de fil à vingt-cinq sous la paire.  
 En bas, elle prit Pompon, qui maintenant passait sa journée avec la bonne mère Breton, et heureuse comme elle ne l'avait jamais été, elle remonta dans sa chambre.  
 — Je veux être un frère pour vous, lui avait dit Robert.  
 Et dans sa profonde ignorance des choses de la vie, elle l'avait cru ; et elle se laissait aller à l'irrésistible courant qui l'attirait vers ce beau garçon intelligent et doux, sans soupçonner leur liaison, même fraternelle au début.  
 Et elle se mit à penser à Robert, si respectueux, si convenable, si réservé, avec une joie sans non, un bonheur sans égal qui la tenait toute.  
 Quelle différence entre lui et ceux qu'elle avait rencontrés jusque-là ! ...  
 Le fils de Mme Lemandois, et les contre-maîtres de chez les Lindé, et

jusqu'aux commis d'Anatole, qui tous même ceux qui ne parlaient pas, la faisaient rougir par l'inconvenance persistante de leurs regards.  
 Tandis que lui, Robert, quel tact, quelle délicatesse ...  
 Il avait raison, c'était ainsi qu'un frère devait aimer sa sœur, et comme elle trouvait cette affection bonne, et quels songes ne bâtissait-elle pas là dessus, l'innocente ! ...  
 Elle s'endormit si calme et si pure qu'elle rêva élever les enfants de Robert, les enfants d'une femme qui n'était point elle, Clotilde, mais qu'elle aimait autant que lui, parce qu'il l'aimait aussi.  
 Le lendemain elle s'éveilla aussi joyeuse qu'une alouette saluant l'aurore, et fut la première arrivée au magasin.  
 Toute la journée elle pensa à lui, et le soir venu, comme elle rencontra au même endroit, elle lui raconta tout ce qu'elle avait fait depuis la veille, les petits incidents du magasin, ses joies et ses ennuis, enfin son rêve.  
 — Oui, lui dit-elle, toute la nuit j'ai eu vos enfants autour de moi, sur mes genoux, dans mes bras, pendus à mes jupes. Vos bonnes paroles d'hier étaient devenues la réalité : Je faisais partie de votre famille, j'étais votre sœur, et votre femme m'aimait ...  
 — Ma femme ! fit-il en tressaillant de la nuque aux talons.  
 Elle eut son joli rire de gamine naïve :  
 — Il faut bien une femme quant on est marié, dit-elle avec sa grâce simple d'enfant honnête et bonne.  
 Il poussa un très profond soupir et ne répondit rien.  
 Mais elle s'aperçut à peine de sa préoccupation, et jusqu'à Montmartre elle continua à gazouiller comme une mésange dans les haies, débordante de joie et de bonheur.  
 — Non, se dit Robert, plus expérimenté que Clotilde, je ne reviendrai pas l'attendre. Je suis en train de devenir fou à en mourir, et je suis fiancé à Georgette ! ... Je ne dois plus la revoir ! ...  
 Il marchait au hasard vers Belleville, voulant la chasser de son souvenir, y mettant toute sa volonté, mais ne le pouvant pas, grisé d'elle, de sa grâce de son ignorance d'enfant, de cette divine pureté si étrangement conservée dans les bizarres milieux où elle avait vécu depuis trois ans qu'elle était sortie du couvent, autant que de sa beauté souveraine.  
 — Elle est bonne, celle-là ! se disait-il. A la moindre de ses paroles le cœur se fait jour et déborde. Et reconnaissante, et douce, et aimante ! Qu'il serait bon le foyer où elle serait assise, et quelle joie de la protéger, de la guider, de l'adorer toujours ! ...  
 Il arrivait devant l'usine.  
 Derrière la persienne entrouverte de la chambre d'Adèle, car il faisait très chaud, il voyait d'en bas le profil si pur de sa mère d'adoption, assise sous l'abat jour de la lampe lisant tandis qu'à quelques pas, Suzanne travaillait.  
 — Et celle-ci, pensa-t-il, celle-ci qui m'a aimé aussi, qui m'a soigné, qui m'a élevé avec tant de tendresse, puis-je la trahir ? ... Et ses droits ne priment-ils pas tout, même mon bonheur ? ...  
 — Est-ce toi, Pierre ? dit en même temps du haut de l'escalier la voix harmonieuse de Mme Chaniers.  
 — Non, maman, répondit le jeune homme, c'est moi.  
 Il entra dans sa chambre.  
 — Où est donc papa ? demanda-t-il.  
 — Aux Français avec Georgette et sir Jonathan dit Suzanne.  
 — Et tu ne les as pas accompagnés, maman ? fit Robert étonné.  
 Elle rougit un peu.  
 — Non, dit-elle, j'ai mieux aimé passer ma soirée avec Suzanne. Le monde m'ennuie toujours.  
 — Mais vous, Robert, demanda la jeune gouvernante, ne deviez-vous pas, il me semble, aller rejoindre ces messieurs et votre cousine ?  
 — Ma-t-on seulement dit qu'on irait au théâtre ce soir ?  
 — Oui, en déjeunant ce matin.  
 — Dans ce cas, je ne l'ai pas compris.  
 Suzanne le regarda, un peu étonnée.

Adèle, au contraire, n'attachait aucune importance à ses paroles.  
 ... Tu n'attends pas Georgette ? lui demanda-t-elle seulement comme il se dirigeait vers la porte.  
 — Je suis fatigué, maman. J'aime mieux me retirer chez moi.  
 Elle se leva aussitôt un peu pâle, l'œil aux yeux, la paupière frémissante, déjà épeurée et inquiète.  
 — Serais-tu malade, mon cher petit ? fit-elle en l'entourant de ses bras et le pressant contre elle avec une tendresse tout à fait maternelle.  
 Il l'embrassa à pleine bouche.  
 — Non, dit-il, chère maman, pas le moins du monde. J'ai remonté à pied, de l'intérieur de Paris, et j'ai somméille ce soir.  
 — Pas autre chose ?  
 — Rien du tout.  
 — Tu as les yeux cernés. Je vais te coucher.  
 — Comme un bébé, alors ?  
 — Vilain garçon qui ne comprend pas qu'il est toujours pour moi mon petit Robert, et que j'aime autant que ma Georgette ! ...  
 — Tu crois cela, maman, que je ne le comprend pas, que je l'ignore, ou que je l'oublie une seule minute ?  
 — Dame ! on le dirait.  
 — Eh bien ! maman chérie, la plus aimée, la plus adorée de toutes les mères, tu le trompes.  
 Il ne voulut pas céder à l'attendrissement qui le gagnait, le trouvant trop dangereux pour le secret qu'il entendait garder et le sacrifice qu'il avait résolu de consommer.  
 Il fit un grand effort sur lui-même.  
 — Sur ce, dit-il bonsoir, maman. Si tu tiens à ma santé, laisse moi alors dormir. C'est bête comme tout, mais tu sais bien que lorsque le sommeil me tient je dormirais même en dansant, je crois. Bonsoir, Suzette. A demain ! ...  
 Mme Chaniers ne fit point d'objection, toute tranquilisée, et laissa repartir son neveu, tandis que Robert, le cœur plus serré encore que d'habitude, se répétait :  
 — Non, je monrrai, s'il le faut, mais jamais je la ferai s'ouffrir ! ...  
 Tout le lendemain, il s'affermait, dans sa résolution.  
 — Mon cœur se brisera, se répéta-t-il mille fois, mais je ne reverrai pas Clotilde. ... Je vais lui écrire.  
 Il prit une feuille de papier, la plaça sur l'épure qu'il était en train d'achever, et trempa sa plume dans l'encre.  
 Mais il resta là, indécis, le cœur étreint d'une grande angoisse, et la tête vide.  
 Que lui dire ?  
 Par où commencer ?  
 Il crut avoir trouver une idée :  
 Il allait lui annoncer qu'il partait en voyage.  
 Mais, bien vite il le rejeta loin de lui l'inspiration, même la feuille blanche.  
 Mentir ? ... Allons donc ! Jamais !  
 — Demain, pensa-t-il, je serai plus calme, je prendrai mieux ma résolution.  
 Il se remit au travail.  
 Le soir vint.  
 D'abord eut lieu le dîner de famille, insupportable avec les bavardages creux et vides de Georgette minaudant soit avec sir Jonathan Pierce, soit avec lui-même, Robert.  
 L'Américain la trouvait adorable, s'extasiait de la moindre de ses paroles, et paraissait s'enticher d'elle de plus en plus.  
 Tandis que Pierre, indulgent et bon, regardait ce tableau avec une certaine reconnaissance, remerciant au fond de son âme cet étranger d'aimer autant la fille de sa sœur ; qu'Adèle très émue entourait de regards pleins de tendresse autant Georgette que sir Pierce, Robert n'avait jamais trouvé sa cousine aussi sèche de cœur, aussi égoïste.  
 — Et laide, se disait-il, avec ses sourcils trop arqués et sa maigreur de brune ; quelle différence !  
 Il se retint, s'interdisant même en pensée, d'aller sur ce chemin glissant.  
 — Bon, se dit-il désolé, voilà que je vais me mettre à la désertion à présent.

**E. LAMARCHE**  
 Horloger & Bijoutier  
 116 RUE CASCADES  
 Place du Marché.—St-Hyacinthe.  
 ASSORTIMENT COMPLET DE  
**MONTRES**  
 De Manufacture Américaine et Suisse.  
 HORLOGES, BIJOUX, ETC  
 Argenteries des meilleures Maisons Américaines.  
 Réparations faites avec soin et promptitude  
**TOUT OUVRAGE GARANTI.**  
 SPÉCIALITÉ : Lunettes en Or, Argent, Nickel et Acier.

---

**Engins et Bouilloires**  
 DE  
**E. LEONARD & Sons**  
 Depuis 3 forces jusqu'à 100.  
**PRIX TRÈS MODERES**  
 Conditions de paiement faciles.  
 SPÉCIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Promageries, Imprimeries, Factories, etc.  
 N. B.—On peut voir un des Engins et dessus en opération à l'Imprimerie de "LA TRIBUNE."

---

**J. A. MORIN,**  
**HORLOGER-PATRIQUE,**  
 No. 49 RUE ST-FRANÇOIS.  
 Place du Marché.—St-Hyacinthe.  
 Ayant fait subir des améliorations considérables à son magasin—ce qui en fait un des plus beaux établissements de la ville—invite le public et particulièrement ceux qui ont besoin d'acheter des  
**MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIES.**  
 M. Morin vient de recevoir le plus bel assortiment  
**D'HORLOGES ET DE PENDULES AMÉRICAINES.**  
 Ces horloges ont été achetées à bonnes conditions et seront vendues à **25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.**  
 Toujours en mains :  
**JONCS DE MARIAGES** et autres Pour Messieurs et Dames.  
 On trouvera aussi à cet établissement un assortiment complet de  
**LUNETTES ! LUNETTES !**  
 Ces lunettes sont adaptées aux yeux par M. Morin lui-même qui a fait des études spéciales pour ces sortes d'ouvrages.  
**MONTRES, HORLOGES et BIJOUTERIES** Réparées avec soin. Ouvrage garanti.

---

**Hardes Faites**  
 CHEZ  
**MATHIEU FRÈRES,**  
 No. 72 Rue Cascades,  
 (Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.)  
**ST-HYACINTHE.**  
 Le plus grand assortiment de la ville !  
 Le choix le plus varié !  
 Les marchandises les plus nouvelles !  
 Les patrons les plus nouveaux !  
 La coupe la plus élégante !  
 ercerie, Chemises, Gols, Collets, Gants, etc.  
 — SUR COMMANDE —  
 Habillements faits sur commande à 21 heures d'avis, par des ouvriers de 1re classe.  
 Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

---

**T T T**  
 Si vous voulez acheter des Très nouveaux et choisis avec grand soin.  
 ALLEZ AU  
**MAGASIN DE THÉ**  
 DE  
**J. M. ROUSSEAU.**  
 Nous avons toujours un grand assortiment, ce qu'il y a de mieux en thé et café. Aussi un bel assortiment de LAMPES, VAISSELLE, ALBUMS et JOUETS pour les Fêtes. Nous pouvons aussi offrir à nos pratiques un bel assortiment de groceries.  
**J. M. ROUSSEAU,**  
 No. 110 Rue Cascades, en face du Marché ST-HYACINTHE

**MARLIN**  
**REPEATING RIFLES**  
 MODEL 81 REPEATERS.  
 MODEL 80 REPEATERS.  
 THE LATEST. MODEL 1889.  
**MARLIN**  
**SAFETY REPEATING RIFLE**  
 using the 22, 38, and 44 Winchester cartridges, having a **SOLID TOP RECEIVER**, Excluding all dirt or moisture from the lock.  
**LOADING AND EJECTING** from the side, away from the face of the shooter. Weighting but **6 3/4 POUNDS**, and a model of symmetry and beauty. Shoots with greater **ACCURACY** than any other. Don't buy until you see the **MARLIN SAFETY MODEL, 1889.**  
**THE BALLARD** still remains the best shooting rifle in the world.  
**MARLIN'S DOUBLE ACTION AUTOMATIC EJECTING REVOLVER** in workmanship, finish and accuracy of shooting; second to none.  
**WRITE US** for information. All inquiries answered promptly.  
**ASK YOUR DEALER** to show you our rifles. For a complete description of the best Repeating Rifles in the world, write for Illustrated Catalogue D, to the **MARLIN FIRE ARMS CO., NEW HAVEN, CONN., U. S. A.**

**LYMAN'S PAT. RIFLE SIGHTS.**  
 Are Unequaled both for Hunting and Target Shooting.

Send for Catalogue A, showing Sights and Rifles of latest design. ADDRESS: **WM. LYMAN, Middlefield, Ct.**

**IDEAL RELOADING TOOLS**  
 FOR ALL RIFLES, Pistols and Shot Guns. Best in the World. Send for Illustrated Descriptive Circular.  
**IDEAL MFG CO.,** New Haven, Conn. Box 1064 G

**LOTION PERSIENNE**

TRADE MARK

Pour blanchir le teint, lui rendre au contour sa couleur de rose, faire disparaître les taches, le masque et autres taches de la peau, la **LOTION PERSIENNE** est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable remède pour la peau. Ce n'est pas un simple blanchissant, déposé dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.  
 Lorsque la peau est brûlée par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.  
 La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Patrie, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.  
**S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,**  
 1538 & 1543 Rue Ste-Catherine, Montreal.

**Grands Sacrifices**  
 CHEZ  
**O. G. CLEMENT,**  
**MARCHAND-TAILLEUR**  
 Coin des Rues MONDOR et CASCADES.  
**ST-HYACINTHE.**  
 Habillements pour Hommes et Enfants, vendus à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.  
 —200 Habillements nouvellement reçus—pour être vendus immédiatement.  
**Habillements faits sur commande.**  
**Tout Ouvrage est Garanti.**  
 Toujours en mains : Chemises, Collets, Corps et Caleçons.  
**Réduction Immense**  
**DECI A 30 JOURS.**  
**Aux Forgerons**  
**A VENDRE,** à St-Dominique de Bagot, à 3 arpents de l'église. 2 emplacements avec boutique de forge, maison privée, étable etc. le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à **CASIMIR DESPARS, St-Dominique.**



LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
 PUBLIÉ AST-HYACINTHE, QUE.  
 PARAIT LE VENDREDI,  
 Abonnement : (payable d'avance.)  
 Un an ..... \$1.00  
 6 mois ..... 50  
 ANNONCES :  
 1re Insertion.....la ligne 10 c.  
 Insertion subs..... " 5 c.  
 Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,  
 Directeur-Propriétaire.

St-HYACINTHE, 24 Janv. 1890

Nos remerciements à l'administration du *Spectateur* de Hull, Qué., pour l'envoi d'un superbe numéro du premier de l'an, avec titre éblouissant et contenant tant en prose qu'en poésie, quelques œuvres de nos meilleurs littérateurs canadiens.

Nous avons reproduit d'un confrère de Montréal, dans notre dernier numéro, une nouvelle tendant à faire croire qu'un M. F. X. Séguin, de St-Rédempteur, avait tenté de se suicider pendant la messe de minuit. Or comme on nous informe que cette nouvelle est une pure invention, nous nous empressons de rectifier et de faire nos excuses à M. Séguin.

Nos compatriotes du Nord-Ouest, dit *Le Manitoba*, commencent aussi à tenir des assemblées pour protester contre la politique que la majorité des membres de l'assemblée législative des Territoires a adoptée au sujet des écoles séparées et de l'usage du français comme langue officielle dans cet état partie du pays.

La grippe continue à sévir dans toutes les villes du continent américain et s'étend graduellement dans les campagnes. Elle est fatale dans tous les cas où elle est accompagnée d'une affection organique quelconque. Dans quelques grandes villes, comme à Philadelphie, par exemple, la mortalité a atteint un chiffre tout à fait alarmant. Les médecins recommandent de ne pas s'exposer aux brusques changements de température et d'éviter tous les exercices violents au froid, tel que les patins, les raquettes, etc., etc.

Le parlement fédéral a été ouvert jeudi dernier avec les cérémonies usuelles.

On commente beaucoup le fait qu'aucun canadien-français n'a été choisi pour proposer et seconder l'adresse, soit au sénat, soit aux communes. C'est M. Rufus Pope, le nouveau député de Compton, qui a été chargé de cette besogne.

Nous reproduisons le discours du trône dans une autre colonne. On ne sera pas surpris en le lisant d'y trouver la déclaration que notre pays marche de progrès en progrès, que notre dette est insignifiante, que nos compatriotes au lieu d'émigrer, comme ils en avaient contracté l'habitude, s'en reviennent au Canada, pour jouir de l'abondance fabuleuse que le gouvernement conservateur est sur le point d'y introduire au moyen de la fameuse fédération impériale. On a cependant pas osé d'en prononcer le nom, car on craint que le peuple ne soit pas encore assez mûr pour subir une pareille transformation. Et puis il y a cette opposition libérale qui pousse la déloyauté jusqu'à désirer la réciprocité ou l'annexion avec nos riches voisins, voir même l'indépendance ! *Shocking!*

Il serait prudent de nous habituer graduellement à cette marotte caressée par Sir John et M. Tarte, car qui sait si nous ne sommes pas destinés à la gloire d'aller un jour aux antipodes, nous mesurer avec les Zoulous, les Indiens, les indigènes australiens et africains révoltés, pour consolider le grand empire britannique sur lequel le soleil ne se couche jamais ? Qui sait si nos députés ne seront pas un jour obligés de traverser l'Atlantique pour aller siéger dans la métropole, dans un parlement où seront

parlées autant de langues que lors de l'érection de la fameuse tour de Babel ?  
 Il ne faudrait pas oublier que le grand *désideratum* de Sir John a toujours été de terminer sa longue carrière politique en attachant son nom à cette grande œuvre et que, une fois terminée, il pourra dire à sa souveraine avec la plus grande ferveur son *Nunc dimittis*.

On se plaît à insinuer dans une certaine presse, que nos compatriotes des Etats-Unis sont ridiculisés et méprisés par les Yankees. Depuis surtout que quelques-uns de nos journaux ont remis au jour les idées d'indépendance et d'annexion, on ne cesse de nous mettre sous les yeux les dangers auxquels nous serions exposés, si notre pays était annexé aux Etats-Unis. Mais il y a un demi siècle que les nôtres ont commencé à passer la ligne 45e. Ils y sont maintenant un million, vivant sous la puissante égide de la Grande République. Grâce à l'admirable constitution américaine, qui protège tous les citoyens sans égard au culte qu'ils professent, nos compatriotes se sont groupés dans tous les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre et dans les immenses savanes du Grand-Ouest. Ils y ont bâti des temples et des maisons d'éducation qui font l'admiration de ceux de nos évêques qui sont allés les visiter. Tous les centres de population canadienne ont leur école paroissiale, leur Société St-Jean-Baptiste, leurs clubs littéraires et leurs institutions de secours mutuel. Ils ont créé toutes ces œuvres admirables, et pas un Américain ne s'est levé pour protester contre cet envahissement de leur pays par une nation étrangère ne parlant pas leur langue et professant une autre religion que la leur. Les nôtres sont entrés dans les manufactures, dans le commerce et l'industrie, dans les professions libérales et jusque dans les législatures où Dieu merci, ils se distinguent tous, et pas une voix ne s'est élevée, pas une mesure publique n'a été prise pour arrêter nos compatriotes dans leur élan vers la prospérité.

Et ici, au Canada, où l'exercice de notre religion et l'usage de notre langue nous ont été garantis par traités solennels, on veut proscrire notre langue et abolir nos écoles ! Où donc est la vraie liberté, ici ou dans la république américaine ? Pourquoi donc alors, débattre sur le compte de généreux voisins, de prospères compatriotes pour essayer de nous débaser sur les avantages d'une annexion que bien peu d'entre nous semblent désirer ? Nos frères des Etats-Unis ne sont pas plus en danger que nous de perdre leur langue et leur foi.

Tous récemment encore, un grand journal du Maine publiait un article très élogieux sur les Canadiens des Etats-Unis en général et ceux de Lewiston et de Auburn en particulier. Ce journal fait une étude très intéressante sur nos compatriotes de Lewiston et publie les portraits des plus notables d'entre eux, tels que les hon. Dr L. J. Martel, J. E. Cloutier, le Dr F. P. Vannier, P. X. Anger et F. Belleau, avocats, E. Provost, Z. Blouin, Pierre J. Auger, riches propriétaires, le Révd P. Hevey, fondateur de la paroisse, le Révd P. Mothon, curé actuel, etc., etc. Remarquons que ce journal n'est pas le seul qui ait rendu pleine justice au mérite de nos compatriotes et qu'en maintes occasions des hommes publics éminents ont déclaré que la race canadienne était une race forte, morale et industrielle et qu'elle avait puissamment contribué aux progrès et à la richesse de la république américaine.

Donc, libre à nous de ne pas vouloir de l'annexion, mais il ne nous est pas permis pour éviter cette éventualité, de caïomnier un peuple généreux qui a donné un asile à une moitié de notre race et qui les laisse jouir librement des mêmes privilèges que son admirable constitution accorde à tous ses citoyens.

NOTES POLITIQUES

M. Cardin, député de Richelieu, et M. Morin, député de Charlevoix, ont été élus *whips* du parti ministériel, à Québec.

La majorité totale du candidat national, à Berthier, est de 247 voix. C'est-à-dire 26 de plus que M. Sylvestre en 1886, et 16 de plus que M. Beausoleil en 1887.

M. Flynn a proposé un bill pour retrancher de la loi votée l'an dernier les incapacités électorales décrétées contre les employés publics.

*Le Star* répète la rumeur que M. F. Langelier va donner sa démission comme membre de la chambre des Communes pour accepter un portefeuille dans le gouvernement de Québec.

On dit qu'il y aura une redistribution partielle dans le ministère fédéral à cette session. L'hon. J. A. Chapleau prendrait le portefeuille de feu J. H. Pope, et l'hon. M. Tupper, celui de M. Chapleau.

M. Mercier a proposé un bill pour amender la loi électorale de manière à ce que la manœuvre frauduleuse de l'agent d'un candidat, n'annule pas l'élection de ce candidat si cette manœuvre est de peu d'importance et n'a pu affecter le résultat de l'élection.

Les nationaux de la Chambre des Communes, le colonel Amyot, député de Bellechasse, à leur tête, doivent, dit-on, attaquer le gouvernement, relativement à la persécution envers les colons de langue française du Nord-Ouest dont s'est plaint Mgr Grandin dans une lettre récente qui a fait le tour de la presse.

On proposera, croit-on, une motion demandant la formation d'un comité d'enquête avec pouvoir de produire témoins et documents.

Les ministériels ont en un caucus, vendredi après-midi à Québec. On y a discuté principalement les amendements que le gouvernement veut apporter au système de jury. On propose que le choix des jurys, le soit fait par le juge protonotaire et le shérif réunis, au lieu d'être laissé au shérif seul. On propose aussi que seules les personnes qui ont une propriété de \$500 et savent lire et écrire, pourront être choisies comme jurés. On propose aussi d'augmenter à \$1.50 la paie des jurés.

NECROLOGIE

La presse du Canada vient de perdre l'un de ses membres distingués dans la personne de l'hon. Sénateur F. X. Trudel, directeur de *L'Etendard*, et l'un des fondateurs du parti national, décédé le 18 courant, à sa résidence à Montréal.

M. Trudel est né à Ste-Anne de la Pérade, dans le comté de Champlain, P. Q., le 29 avril 1838, de F. X. Trudel, cultivateur, dont le père a, pendant plusieurs années, représenté le comté à la législature, et de Dame Julie Langevin, petite-fille de J. A. Hamelin, Ecuier, seigneur des Grondines. Il a fait son cours d'étude au collège de Nicolet. Reçu avocat en décembre 1881, il fut nommé Conseil de la Reine par le gouvernement de Québec en 1875, et par celui du Canada en 1878. Il a épousé en avril 1864, Mlle Marie-Zoé-Aimée, seule fille de feu l'honorable Louis Renaud, sénateur du Canada. De ce mariage sont nés neuf enfants dont quatre survivent.

Le défunt laisse plusieurs écrits importants publiés dans les revues et les journaux. Il a aussi contribué à la naissance de plusieurs publications périodiques et il était au moment de sa mort co-éditeur de la *Revue Canadienne*, la plus ancienne revue de la province de Québec.

Comme avocat, M. Trudel s'est distingué dans des causes où se

soulevaient de grandes questions religieuses et sociales.

En 1881, il assista au Congrès des juristes catholiques de l'Europe réuni à Lyon et en fut nommé le vice président.

Le défunt s'est éteint tout doucement dans toute sa connaissance, entouré de ses enfants éplorés, après avoir reçu toutes les consolations et les sacrements de l'Eglise.

Parlement Federal

DISCOURS DU TRONE

Ottawa, Ont., 15.

Le parlement s'est ouvert cet après-midi avec le cérémonial d'usage.

Voici le discours du trône :

Honorables Messieurs du Sénat,  
 Messieurs de la Chambre des Communes,

En vous réunissant de nouveau pour la dépêche des affaires publiques, je dois vous offrir mes félicitations sincères sur les progrès continus et la prospérité du pays. Durant la vacance j'ai visité le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique, et partout, j'ai été reçu avec la loyauté et la courtoisie qui sont les traits caractéristiques des habitants du Canada. En comparant mes propres observations avec celles de mes prédécesseurs, j'ai vu les progrès immenses qui ont été accomplis dans cette partie du pays, sous le rapport de la population et du développement de ses grands intérêts agricoles, de sa richesse minières et de ses autres ressources naturelles.

Les saisies effectuées par les croiseurs de la marine américaine des navires canadiens engagés à la pêche du loup marin, dans cette partie de l'Océan Pacifique connue sous le nom de mer de Behring, ont été l'objet de représentations énergiques de la part de mon gouvernement aux ministres de Sa Majesté et démontrent la nécessité de protéger notre marine employée dans un commerce légitime, et l'absurdité des prétentions d'une nation quelconque à des droits exclusifs de propriété de ces eaux. Je suis certain que ces représentations ont eu leurs poids, et j'espère être en état de vous assurer que durant la présente session, cette question sera réglée d'une manière satisfaisante.

J'ai remarqué l'attention portée dernièrement par les autorités impériales et les nations du continent européen aux améliorations nécessitées dans la manière de prendre et préparer le poisson, et j'ai jugé nécessaire d'envoyer une commission en Ecosse et en Hollande, à ce propos pendant la saison de pêche. Le rapport de ces délégués vous sera soumis, et j'en suis certain d'avance, donnera à nos pêcheurs des informations très importantes sur les meilleurs moyens de développer cette importante industrie. Les ministres ont pris en sérieuse considération les difficultés de l'administration des droits du gouvernement fédéral sur ces propriétés riveraines, havres, lacs et rivières, et une mesure vous sera soumise pour régler définitivement les droits respectifs du Dominion et des provinces, et pour empêcher toute confusion à un titre de propriété.

Le rapport de la commission royale du travail qui vous a été soumise durant la dernière session a été distribué par tout le pays. J'ai raison de croire que les informations contenues dans ce rapport seront excessivement utiles et apporteront des améliorations dans l'administration des lois qui régissent les classes ouvrières.

Des mesures en amendement à ces lois, en autant qu'elles sont dans le domaine du Parlement du Canada vous seront soumises.

L'expiration prochaine des chartes d'incorporation des principales institutions de banques du Canada nécessite une révision de notre système actuel de banques

et un règlement des conditions sous lesquelles les chartes de ces corporations devraient être renouvelées. On appellera votre attention sur ce sujet important.

Certains amendements aux actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest, en vue de faciliter l'administration des affaires dans cette région et un bill pour rendre plus efficaces les services de la police montée au Nord-Ouest seront soumis à votre considération.

Des mesures vous seront soumises au sujet des lettres de change et billets promissoires, d'inventions de patentes et découvertes, pour amender l'acte relatif à la falsification des aliments, et à la loi concernant le Revenu de l'Intérieur, pour amender aussi l'acte concernant l'exploration géologique et l'histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à la meilleure organisation de l'établissement d'une imprimerie nationale.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes de l'an dernier vous seront soumis. On verra que les estimés du revenu ont été réalisés et qu'après avoir pourvu aux différentes branches du service public dans le pays, il reste un surplus considérable. Les estimés de l'an prochain ont été calculés suivant les besoins du service public.

Parlement Provincial

4me Session—6me Parlement

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 15.

La séance n'a commencé qu'à 4 heures de l'après-midi, vu un manque de quorum.

Rien de bien intéressant n'a caractérisé le commencement de cette séance, si ce n'est la lecture des bills suivants :

Bill intitulé "Acte pour amender les articles 67, 68 et 69 du Code de Procédure Civile."—L'honorable M. Flynn.

Bill intitulé "Acte pour amender l'acte électoral de Québec."—L'honorable M. Flynn.

Bill intitulé "Acte pour amender les lois relatives aux terres publiques."—L'hon. M. Flynn.

Bill intitulé "Acte pour amender les sections 12 et 13 de l'acte 52 Victoria, chapitre 41"—M. Lafontaine.

Bill intitulé "Acte pour incorporer les ingénieurs civils de la province de Québec"—M. Lafontaine.

Bill intitulé "Acte pour amender l'article 258 du code municipal"—M. Déchêne (Lislet)

Bill intitulé "Acte pour abroger la section 2 du chapitre 6, de l'acte 52 Victoria, enlevant le droit de suffrage à certains employés publics"—L'hon. M. Flynn.

Bill intitulé "Acte portant reconnaissance du degré de bachelier ès arts pour l'admission à l'étude du droit, du notariat et de la médecine."—M. Hall.

Bill intitulé "Acte concernant la protection des personnes employées par les entrepreneurs chargés de la construction des chemins de fer sous l'opération des lois portées par la législature de Québec."—M. DeGrosbois.

Bill intitulé "Acte amendant l'article 725 du code municipal."—M. DeGrosbois.

Bill intitulé "Acte amendant l'article 943 des Statuts refondus de la province de Québec"—M. DeGrosbois.

Bill intitulé "Acte amendant la loi de la chasse à Québec"—M. Glada.

Bill intitulé "Acte amendant la loi de l'instruction publique"—L'hon. M. Gagnon.

Aux interpellations de M. Faucher de St-Maurice demandant si justice serait rendue aux habitants de Beaumont, dans la mesure au sujet de l'abolition des barrières et ponts de péage.

L'hon. M. Mercier—En autant que les circonstances le permettront.

M. Trudel—Pouvons-nous considérer comme reflétant l'opinion du gouvernement de cette province, la résolution du conseil de l'agriculture, dans sa séance du 21 novembre dernier, proposée par M. Joseph Israël Tarte, s'opposant à l'établissement d'une succursale de l'institut agronomique de Beauvais dans la province, et traitant d'étrangère cette école catholique et française ?

Réponse de l'hon. M. Rhodes— Cette question devrait faire le sujet d'une motion ordinaire pour la production des documents.

—M. Gerrard Macquet, Belge d'origine, est-il encore à l'emploi du gouvernement de la province de Québec ?

M. Mercier dit que la province a envoyé un jeune ingénieur canadien-français à Gand, en Belgique, et aussitôt qu'il sera de retour, il remplacera M. Macquet.

Il est entendu que ce Canadien-français auquel a fait allusion le premier-ministre, est M. D. E. Lafontaine, ancien élève de l'École Polytechnique.

Les questions posées par M. Desjardins n'ont pas eu de réponse, M. Shehyn alléguant que plusieurs employés de son département étaient malades.

Quant à la nomination de M. Denis Murray, comme juge des sessions de la paix,

L'hon. M. Mercier dit qu'il avait acquiescé à la demande de la majorité des avocats pratiquants de la province de Québec.

L'hon. M. McShane félicite le gouvernement de cette nomination.

La formation des comités a été chevée aujourd'hui.

Voici le nom des présidents de chaque comité. Privilèges et élections, M. Lafontaine; bills privés, M. Edmond Lareau; ordres permanents, M. J. E. Girouard; agriculture et émigration, l'hon. M. Rhodes; impressions, M. O. Murphy; lois expirantes et législation, M. J. E. Robidoux; librairie, l'hon. F. G. Marchand; comptes publics, M. A. Boyer; industries, M. J. Pilon.

SEANCE DU SOIR

La chambre se forme en comité général, et

L'hon. M. Mercier explique les résolutions concernant le fonds de revenu et de placement d'éducation supérieure.

L'hon. M. Flynn demande certaines explications sur le préambule, qui lui sont fournies par l'hon. Premier Ministre.

On prend ensuite en considération certaines résolutions concernant les licences de Québec.

M. Shehyn explique que le gouvernement a l'intention de changer le système présentement en vigueur au sujet du paiement des amendes.

L'hon. M. Taillon demande quelques explications.

Après la lecture des différents autres bills, la chambre s'ajourne.

L'hon. M. Mercier annonce la victoire de M. Dostaler par une majorité considérable, aux applaudissements de la droite.

Québec, 16.

Les travaux de la chambre, cet après-midi, n'ont pas été très importants et presque toute la séance a été employée à la réponse du gouvernement, à quelques interpellations.

M. Nantel demande quelle somme a été accordée dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil, pour indemniser les victimes des tempêtes de grêle et ouragans, durant 1888 et 1889.

L'hon. M. Rhodes dit qu'il ne serait pas opportun d'en donner tous les détails.

M. Desjardins demande quelle somme le gouvernement a reçue, depuis le premier juillet 1888 jusqu'au 30 juin 1889, pour arrérages de taxes sur les corporations commerciales, à la date du 30 juin 1888.

L'hon. M. Shehyn dit qu'on aurait dû demander la production des documents vu qu'on avait besoin d'un assez long délai pour se les procurer.

M. Desjardins.—Quel est le montant reçu par le département des terres de la Couronne jusqu'au 30 juin 1889, pour les cou-

pes de bois vendues à l'enchère, le 17 octobre 1888 ?

L'hon. M. Duhamel—La malade des employés du département m'empêche de donner une réponse.

AVIS DE MOTION

M. Casgrain—Ordre de la chambre—Copie du jugement final rendu par la cour Supérieure du district de Charlevoix, dans une cause de Dame Destimauville, Vve Clément, contre J. A. Tremblay, notaire des Eboulements

M. Casgrain explique longuement la cause dans laquelle on prétend que le notaire Tremblay aurait commis un faux au détriment de veuve Destimauville.

L'orateur accuse le procureur-général de ne pas avoir pris des procédés criminels contre l'inculpé, parce que ce dernier aurait fait du zèle pour le gouvernement dans le comté de Rimouski.

Le procureur-général répond que ça ne regardait pas le ministère public, et que le tribunal naturel dont était justiciable le notaire Tremblay, était la chambre des notaires. D'ailleurs le gouvernement n'a pas été saisi de l'affaire.

L'hon. M. Mercier, l'hon. M. Flynn, l'hon. M. Gagnon, l'hon. M. Taillon et M. F. X. Lemieux continuent la discussion.

Finalement elle est déclarée hors d'ordre par l'orateur.

On passe ensuite à une autre interpellation de M. Casgrain, adresse copie de toutes instructions données à Alphonse Couillard, écuier, officier rapporteur pour le comté de Rimouski. On se rappelle le bruit de la presse bleue dans le temps, accusant l'officier-rapporteur d'avoir transmis à ses subordonnés des instructions leur disant de refuser des bulletins de vote aux employés publics.

L'hon. Premier Ministre dit, qu'en l'absence du procureur-général, c'est lui qui a transmis la réponse à l'officier-rapporteur demandant des instructions concernant l'application de la loi passée à la dernière session.

Les mêmes orateurs que sur la motion précédente prennent la parole. Et la chambre s'ajourne à huit heures.

SEANCE DU SOIR

L'hon. M. Flynn continue le débat sur la motion de M. Casgrain au sujet de l'officier rapporteur de l'élection de Rimouski. Il accuse le gouvernement d'avoir abusé de son pouvoir d'une manière arbitraire dans cette élection. Il dit que les instructions données à l'officier rapporteur constituent le plus grand crime politique contre lequel il proteste de toutes ses forces. Jamais, dans l'histoire parlementaire avant et depuis la confédération, dit-il, un crime politique aussi odieux n'a été perpétré. Il prétend qu'il n'y a plus de loi dans la province et que la volé de la loi par le premier ministre seule fait la loi.

Il accuse le gouvernement d'avoir violé la loi, et d'avoir foulé aux pieds les principes les plus sacrés de la constitution. Mais il ne critique pas la loi et la conduite du premier ministre à son mérite; il préfère attendre plus tard pour discuter cette question alors que l'opposition aura l'occasion de tirer la question au clair.

L'hon. M. Gagnon.—Comme nous sommes menacés d'un second débat sur cette question dans une phase ultérieure de la session, je n'ai pas l'intention de discuter la question à son mérite, j'ai seulement l'intention de répondre à quelques observations du député de Gaspé.

A entendre M. Flynn, il faudrait conclure que le pays est en révolution; l'on peut se rassurer, car le pays n'est pas en danger. Les principes de la constitution ne sont pas ébranlés.

Déjà, dans le passé, il y a eu des faits beaucoup plus graves que ceux dont on se plaint. Dans le comté de Kamouraska, un officier-rapporteur a défranchisé à lui seul, cinq ou six paroisses. Le fait a été discuté devant le comité des privilèges et élections. Il a été sévèrement blâmé; cependant le gouvernement d'alors qui était

conservateur, a couvert de sa protection cet officier rapporteur. L'hon. M. Flynn, dans le temps, n'a pas cru que le pays était en danger. Il n'a pas cru que le parti au pouvoir se trouvait à violer la constitution puisque, pour une raison ou pour une autre, il a cru devoir s'allier avec ce parti, après avoir servi le parti libéral pendant de longues années.

Il y a une foule de précédents où les conservateurs ont violé les principes de la constitution et M. Flynn ne s'est pas scandalisé.

M. Pelletier défend énergiquement la position du gouvernement. L'on prétend, dit-il, que l'officier rapporteur n'est pas juge dans une élection; le parti tory ne chante pas toujours sur le même ton. On a approché l'officier rapporteur du comté de Queen, qui a déclaré élu M. Baird, qui était en minorité de 40 voix. On a dit alors que l'officier rapporteur était juge, aujourd'hui on dit le contraire.

Si les officiers rapporteurs ont commis dans Rimouski un si grand crime, pourquoi ne va-t-on pas devant les tribunaux? Pourquoi au lieu de faire du tapage en chambre avec cette question, ne va-t-on pas devant ceux qui peuvent décider légalement la question? C'est probablement parce qu'on croit ne pas devoir réussir.

M. Flynn demande copie de tous les ordres en conseil autorisant la location par conventions privées, des terres réservées pour la pêche le long des lacs et des rivières, etc.

L'hon. M. Duhamel a donné sur cette question des explications très complètes et très claires. Il a déclaré que le département des Terres de la Couronne avait vu ses revenus considérablement augmentés depuis une couple d'années.

M. Nantel n'a pas trouvé les explications de l'hon. M. Duhamel de son goût. C'est pour cela qu'il a parlé de toutes sortes de choses, excepté de la question même. Il a fait de la démagogie. Il a accusé le gouvernement de vouloir rire des députés, de la chambre et du pays; il a dit que le colon était persécuté par l'administration nationale et que cette administration aurait un compte sévère à rendre au peuple de la province lors des prochaines élections générales.

Après quelques explications de l'hon. M. Flynn la motion a été adoptée.

L'ANNEE MUNICIPALE

FEVRIER

Les auditeurs sont tenus de faire, au mois de février de chaque année et chaque fois que le conseil l'exige, un examen et un rapport de tous les comptes de la corporation, et de tous ceux qui se rapportent à quelque matière tombant sous la juridiction du conseil.

Dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure, le rôle d'évaluation doit être dressé dans les mois de février et mars, et dans les mois de juin et juillet pour les autres comtés.



U. BEAUOYER

Peintre, tapissier et décorateur

Coin des rues

CONCORDE et WILLIAM ST-HYACINTHE.

SPECIALITÉ: Voitures et Enseignes peintes et lettrées.

Meubles peints et vernis à neuf.

Ouvrage de Première Classe.

Les personnes qui ont des voitures ou sleighs à faire peinture ou vernir, feront bien de s'adresser à

U. BEAUOYER.

ESQUISSE GENERALE DE LA PROVINCE DE QUEBEC PAR L'Honorable HONORE MERCIER PREMIER-MINISTRE.

(Suite)

XXVI

FINANCES

Les revenus du gouvernement provincial se composent du subside fédéral, des recettes de notre immense domaine public comprenant les forêts, les mines et les terres proprement dites, des licences et de certaines autres taxes directes. Quand à l'imposition des taxes, les pouvoirs de notre législature locale son illimités; elle peut augmenter les revenus comme elle l'entend, de dix, quinze ou vingt fois si elle le juge à propos; sous ce rapport, ses pouvoirs n'ont pas d'autres limites que la volonté du peuple.

De 1867 à 1888, les revenus et les dépenses du gouvernement local ont été comme suit:

Année	Revenus	Dépenses
1868.....	\$ 1,535,836.66	\$ 1,183,238.44
1869.....	1,676,152.08	1,331,011.49
1870.....	1,663,236.36	1,659,192.98
1871.....	1,651,287.09	1,659,494.25
1872.....	1,746,459.54	1,725,684.23
1873.....	1,999,942.57	1,731,750.78
1874.....	2,041,174.71	1,937,772.03
1875.....	6,032,234.45	3,439,259.24
1876.....	2,340,151.62	3,862,517.38
1877.....	6,618,444.98	5,926,848.75
1878.....	7,826,324.19	5,388,862.93
1879.....	7,591,076.07	1,205,162.00
1880.....	3,546,637.44	3,945,620.01
1881.....	7,504,497.85	7,206,725.69
1882.....	5,263,973.84	5,420,577.77
1883.....	4,655,759.96	3,909,597.50
1884.....	5,593,593.08	4,690,214.54
1885.....	3,603,111.01	4,666,343.23
1886.....	3,895,037.53	4,125,815.60
1887.....	3,682,150.67	4,635,102.50
1888.....	4,634,076.11	5,996,977.70
	\$83,401,157.82	\$81,547,768.05

Les recettes comprennent \$21,367,969.73 provenant des six emprunts consolidés, ou permanents, au total de \$22,354,353.34.

Les dépenses à même le compte du capital comprennent \$18,387,501.80 pour la construction des chemins de fer, jusqu'au 30 juin 1888, \$1,291,613.44 pour la construction de l'hotel du parlement et des ministères, \$638,816.63 pour le palais de justice de Québec, \$138,349.02 pour l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal faisant en tout \$2,068,779.00 pour ces trois superbes édifices, et \$20,456,280.89 pour le total des dépenses à compte du capital, y compris les sommes payées pour la construction des chemins de fer.

A l'acquit de notre dette consolidée, déjà réduite de \$783,925.11 par le service d'amortissement, nous avons la balance du prix de vente de notre chemin de fer provincial, \$7,000,000, l'indemnité donnée par le gouvernement fédéral pour la continuation de ce chemin de fer, \$2,354,000.00, ce qui fait déjà \$10,777,925.11. Nous avons en sus la balance qui nous est due sur le règlement définitif des anciens comptes avec Ontario et le gouvernement fédéral, et de précieuses propriétés de ville, qui peuvent se vendre avec la plus grande facilité, de sorte que la balance de notre dette, déduction faite de l'actif à réaliser, n'exécède pas dix millions.

Depuis la confédération, nos principales dépenses ordinaires ont été: législation, \$3,846,193.77; gouvernement civil, \$3,395,682.25; administration de la justice, \$7,645,006.07; instruction publique, \$6,830,845.68; arts et métiers, \$153,374.70; agriculture, \$1,455,809.21; colonisation, \$2,051,126.74; immigration, \$428,524; travaux et édifices publics, imputables au revenu ordinaire, \$2,100,444.52; institutions de bienfaisance, \$5,946,389.53, dont \$3,816,940.36 pour les asiles d'aliénés; arpentages des terres publiques, \$610,214; confection du cadastre, \$748,925.51; service de la dette publique, \$10,121,590.14, en tout \$49,151,063.48, ce qui laisse une douzaine de millions pour les diverses autres dépenses ordinaires. Les principaux revenus ordinaires, pour les mêmes vingt et un ans, compris entre 1867 et 1888, formant les totaux suivants: subside fédéral, \$21,348,322.00; revenu des terres de la couronne, \$12,116,194.00; licences, \$4,314,541.00; administration de la justice, \$4,004,799.91; timbres d'enregistrement, \$282,099.00; intérêt sur le prix de vente de notre chemin de fer provincial, \$2,121,182.25, ou plus de \$44,000,000.00, somme de ces six sources de revenus.

Depuis une couple d'années, le revenu des terres et des licences a augmenté d'un delà de \$175,000.00, et cette augmentation se continue régulièrement. Le produit des taxes sur les corporations commerciales, qui donnent plus de \$120,000.00 annuellement, grossit nos recettes d'autant, et avec une administration sachant profiter prudemment de l'élasticité de notre revenu, maintenir rigoureusement les dépenses ordinaires dans les limites imposées par les règles d'une sage économie, il sera possible de faire avancer rapidement la province dans la voie du progrès.

(à continuer)

L. N. TRUDEAU,

DENTISTE,

Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux St. Hyacinthe

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

A LOUER

Rue St Antoine, près du Marché Centre un local pouvant servir comme magasin ou entrepôt. S'adresser à

EUSEBE MORIN, St Hyacinthe.

A Vendre

Maison en bois, pour être enlevée. Condition faciles. S'adresser à A. H. CHOQUET, libraire, St-Hyacinthe.

Défense d'avancer

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans mon consentement par écrit. EDOUARD L'HEUREUX, St-Siboire, 25 octobre 1889.

CONSEIL-DE-VILLE

Séance du 17 janvier.  
Présents, Son Honneur le maire George Casimir Desjardins, MM. les conseillers Boivin, Duclos, Desmarais, Labonté, Lalime, Morin, Nault et Richer.  
La minute des procès de la dernière séance est lue et approuvée.  
Le rapport du président des élections municipales, M. Boivin, est lu et approuvé. Secondé par M. Richer.  
Une requête de M. Desjardins demandant qu'il lui soit permis de remettre son étal de boucher.  
Une requête de Ludger Le moine demandant que l'étal de M. Desjardins lui soit loué. Référé au comité des marchés.  
M. Duclos fait motion que M. Nault soit nommé maire-suppléant. Secondé par M. Boivin, agréé.  
M. Boivin fait motion que les comités permanents pour l'année courante, soit composés comme suit :  
Comité des finances—Son Honneur le maire, président ; MM. Nault, Boivin et Lalime.  
Comité des chemins—M. Morin, président ; MM. Nault, Duclos, Desmarais et Labonté.  
Comités des marchés—M. Boivin, président ; Richer, Chalifoux, Benoit Labonté.  
Comité du feu—M. Duclos, président ; MM. Morin, Benoit, Richer et Chalifoux.  
Comité de police et de santé—M. Desmarais, président ; MM. Nault, Duclos, Richer et Lalime.  
Comité du parc—M. Nault, président ; MM. Morin et Benoit.  
Comité d'éclairage—M. Richer, président ; MM. Boivin, Labonté et Chalifoux.  
Auditeurs—MM. Jos Morin et F. X. A. Boisseau.  
Cette motion est secondée par M. Duclos, Agréé.  
Le conseil décide que M. Desmarais soit autorisé à faire le rôle de locataires et objets mobiliers des personnes et animaux, sujets à taxation en cette cité, pour l'année courante et qu'instruction soit donnée à MM. les assesseurs de faire le rôle des fonds de marchandises.  
Et le conseil s'ajourne à vendredi prochain.

ÇA ET LA

Au Japon, les filles ne coiffent pas sainte-Catherine, car il ne leur est pas permis de vivre continuellement dans le célibat. Arrivées à un certain âge, si une fille n'a pas trouvé à se marier il devient du devoir des autorités de lui procurer un époux qu'elle est forcée d'agréer.  
Le président du comité chargé d'étudier l'état des travaux du canal de Panama dit que la situation est très satisfaisante.  
A leur retour à Paris les députés décideront si la complétion du canal sous les conditions faites par les Etats-Unis de Colombie, en 1878, est possible.  
On dit que le livre le plus cher du monde est la Bible hébraïque, qui se trouve au Vatican. En 1512, les Juifs de Venise voulurent l'acheter du pape Jules II, pour son poids en or. Elle pèse près de 325 livres, et aurait coûté 500,000 francs, si le Pape avait voulu la céder.  
Une lettre privée reçue de Rome par un citoyen de Montréal, annonce une rumeur que nous donnons sous toute réserve : On prétend aux abords du Vatican que le diocèse de Montréal sera bientôt démembré, et que Joliette sera érigé en évêché à part. La même lettre ajoute que M. le Chanoine Moreau, curé de St-Barthélemy, et ancien aumônier des zouaves pontificaux, actuellement à Rome, serait le premier évêque du nouveau diocèse.  
Les tribunaux de Toronto ont entendu jeudi une cause assez extraordinaire. Une femme du nom de Caroline Emma Stagihills poursuit un hôtelier de Loyd-town, James Duggan, comme étant la cause de la mort de son mari, qui a été trouvé mort gelé dans le chemin, une nuit de mois de mars dernier.  
D'après la plaignant, Duggan aurait donné de la boisson à son mari jusqu'à ce qu'il fût complètement ivre, et doit être tenu responsable de la mort de ce dernier, qui était en état ni d'agir par lui-même ni de marcher.  
A Neutra, en Hongrie, vient de se terminer un procès de succession qui n'a pas duré moins de 470 ans.  
Il s'agissait d'un héritage laissé par l'é-

vêque de Neutra, Ladislas Demendy, mort en 1419. Ses possessions immenses furent, pendant un siècle et demi, au pouvoir des Turcs. Lorsque ceux-ci furent repoussés au pays, les nombreux descendants des parents des l'évêque se disputèrent sa succession.  
Tout d'abord la fortune se comptait par millions, mais la suite des années amena tant de querelles et de frais de procès qu'en fin de compte il ne resta plus que 22,000 florins qui ont été partagés entre 2,000 héritiers !

Nouvelles d'Europe

Rome—On fait des arrangements au Vatican pour la réception de 20,000 pèlerins en février.  
Berlin—L'autre jour, le professeur Virchow a déclaré publiquement qu'au prochain reichstag il proposerait un désarmement général de toutes les puissances, ce qu'il considère le seul moyen efficace de rétablir le calme en Europe.  
Lisbonne, 17—Le gouvernement du Portugal en appelle aux puissances de l'Europe pour faire régler ses difficultés avec l'Angleterre par une conférence européenne. Si cet appel ne réussit pas, le gouvernement aura recours à tous les moyens diplomatiques pour maintenir ses droits et préserver l'intégrité de son territoire colonial. Les ambassadeurs du Portugal à Berlin et à Vienne ont reçu ordre de revenir dans leur pays afin de recevoir des instructions.  
Lisbonne, 19—Le Portugal s'attend à recevoir une réponse favorable à la note qu'il a adressée aux puissances, leur demandant leur intervention pour le règlement du différend qui s'est élevé entre l'Angleterre et le Portugal au sujet des possessions de ce dernier pays en Afrique.  
Paris, 18—Au dire de *M. le Siècle*, il faut s'attendre à une nouvelle agitation boulangiste. Les amis du général Boulanger, auxquels le calme de la vie politique semble poser outre-mesure, sont décidés à attirer l'attention du public sur "l'exilé de Jersey" et sur eux. Le 27 janvier un grand banquet commémoratif de l'élection de Paris se tiendra au Lac Saint-Fargeau. A cette occasion, le général Boulanger adressera au "peuple français" un manifeste que lira le président de la cérémonie. Il adressera également une proclamation à l'occasion des élections législatives partielles qui vont avoir lieu dans la Seine, par suite des invalidations. Après quoi le travail des élections municipales commencera. Déjà les comités sont formés, ils ont discuté à plusieurs reprises sur l'organisation de la lutte et du choix des candidats.

Nouvelles des Etats-Unis.

BOSTON MASS.  
Les Portugais de la ville et des environs ont envoyé par le cable, au ministre des affaires étrangères à Lisbonne des résolutions protestant contre l'intervention du gouvernement britannique dans la possession du territoire portugais en Afrique, approuvant la conduite du Gen. Serpa Pinto et endossant l'action du gouvernement portugais.  
NEW-YORK  
Le steamer "La Bourgogne" de la Compagnie Générale Transatlantique, est arrivé mardi à son quai, comme un vétéran après la bataille. Sa proue était avariée et ses passagers paraissaient en avoir assez des émotions qu'ils avaient éprouvées.  
Un passager du paquebot de la Compagnie Transatlantique "La Bourgogne" donne des détails émouvants sur la traversée de ce navire.  
Mgr Gravel, évêque de Nicolet et M. Emile Lacaille, un jeune artiste montréalais, qui a étudié quelques années à Paris, étaient passagers à bord du paquebot.  
MARYSVILLE.  
La femme d'un cultivateur, ayant appris que la ferme de son mari avait été hypothéquée pour couvrir ses dépenses de whiskey, dans différentes buvettes, a réuni hier sept autres femmes qui après s'être toutes armées de pics, de haches et autres armes ont attaqué les buvettes en question et ont détruit les comptoirs ainsi que les autres ameublements.  
Les propriétaires de ces établissements n'ont opposé qu'une faible résistance. Une foule nombreuse a acclamé les courageuses femmes après leur exploit.  
HAVERHILL, MASS  
Les employés de différentes fabriques de chaussures de Haverhill, au nombre de 3,500, qui avait l'intention parait-il de se mettre en grève, ont été fort surpris quand ils se sont aperçus en allant à leur ouvrage que les portes de ces fabriques étaient fermées. Cela a complètement déjoué leur calcul, et si elles ne sont pas rouvertes, bien de pauvres familles d'artisans vont en souffrir, la misère sera grande cet hiver.  
Les employés sont dépités d'avoir été prévenus ; ils protestent amèrement contre ce qu'ils appellent une persécution de leurs patrons, et il se pourrait que la situation s'aggraverait, au lieu d'être résolue à l'amiable. Ils disent qu'ils sont bien décidés à ne reprendre l'ouvrage que si on leur accorde une augmentation de gage.

NORTHAMPTON MASS  
M. Ant. Paquin, l'un des plus anciens résidents de l'endroit, est mort subitement le 9 courant, à l'âge de 68 ans.

WORCESTER.

M. Auguste Bochari, ancien journaliste et auteur de plusieurs brochures historiques qu'il offre en vente aux Canadiens des Etats-Unis, est allé faire visite à nos compatriotes du Rhode Island après avoir passé quatre mois au milieu de nous.

M. l'avocat Ambroise Choquet, agent d'information du gouvernement de la province de Québec, a visité en cette qualité quelques centres du Massachusetts durant le cours de la semaine dernière, notamment Spicer et Fall River.

HAVERHILL.

Les manufactures de chaussures ont dû rouvrir leurs portes lundi.

MANCHESTER, N. H.

Une jeune femme de cette ville vient de donner naissance à un enfant ayant six yeux, et dont la tête et le corps ressemblent presque à ceux d'une grenouille. Les bras et les jambes du nouveau-né, ajoute la dépêche, sont absolument conformes comme des pattes de grenouille.

NOUVELLES DU CANADA

ST HUGUES.

MM. E. Brodeur, M. Lincourt, et Pierre Gendron, ont été élus conseillers avec une majorité absolue sur leurs concurrents. Il y a eu votation pendant deux jours.

ST THEODORE D'ACTON.

M. J. B. Chapdelaine a été réélu conseiller par acclamation, M. Frs. Morin, l'a emporté sur son concurrent M. Ls. Fontaine et M. J. B. Houle a battu son adversaire M. G. Rainville. Le tout s'est fait paisiblement.

ST ANGELE.

Ont été élus conseillers MM. Pierre Le-doux et Bénoni Loisele.

ST MICHEL DE ROUGEMONT.

M. Isaac Charron a été élu conseiller par acclamation et MM. C. N. Frégeau et P. Dion ont eu à soutenir une lutte assez vive de laquelle ils ont enfin triomphé, et ont été réélus. Nos félicitations.

—Il y aura en cette paroisse les 16 et 17 février prochain une grande soirée dramatique, musical et acrobatique donnée sous le patronage de M. le curé, au profit de l'église par MM. les amateurs du village. Le programme est varié et des plus attrayants.

—A l'assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture qui a eu lieu lundi le 13 courant M. Solyme Bertrand de St Mathias a été élu président et M. Chas. Meunier de St Césaire, vice-président. M. C. A. Frégeau de cette paroisse a été continué dans sa charge de secrétaire.

TORONTO.

Le procès de Thomas Kane pour le meurtre de son épouse, s'est terminé à la cour criminelle hier. Les jurés ont rendu un verdict de coupable en recommandant Kane à la clémence de la Couronne parce que ce malheureux était sous l'influence de la boisson lorsqu'il a tué sa femme. Le juge Street a condamné le prisonnier à être pendu le 12 février prochain.

ST EVARISTE DE FORSYTH.

Le clocher de l'église de cette paroisse, bâti en 1888, a été emporté par le vent avec la cloche. Les dommages sont de \$2,000.

FARNHAM.

Les rues de Farnham sont maintenant éclairées à l'électricité.

MONTREAL.

Le R. P. Paradis, O. M. I., a intenté deux actions en dommages pour \$2,000 chacune, contre le *Star*, de Sorel, et le *Witness*, de Montréal, pour libelle.

M. N. Bourquin représente le demandeur.

DUNHAM.

M. Jos Phoenix a été trouvé sans connaissance dans son écurie. Il avait été frappé par son cheval. Il est mort quelques minutes après. M. Phoenix était le genre de M. Jos Cyr de Bedford.

NEW ROCKLAN.

Un sérieux accident est arrivé à la carrière, samedi, à un nommé Jos. Dumont qui a eu les bras et les jambes cassés, et des blessures à la tête. Il travaillait à l'usine et hula un arbre de transmission, alors que son tablier a été saisi par la roue qui a entraîné Dumont et l'a obligé de faire plusieurs tours avant qu'on ait pu arrêter la machine. Ses habits ont été mis en lambeaux et il était terriblement maltraité. On a immédiatement téléphoné au Dr Stewart qui arriva aussitôt pour donner les soins requis au blessé. Il y a espoir de guérison.

RICHMOND.

La petite fille de Wilson Play, âgée de 9 ans, qui était perdue depuis samedi dernier, a été retrouvée chez un Canadien Français demeurant à plusieurs milles de distance et à deux milles du chemin conduisant à la maison de son père. On supposait qu'elle s'était égarée dans le bois et qu'elle était morte de froid et de fatigue.

BEDFORD.

Théophile Brault a été arrêté la semaine

dernière sur l'accusation d'avoir volé dix dollars à Alex. Roland, le jour du Nouvel An. Le prisonnier a comparu devant le juge Rice pour être examiné, samedi, et la cause a été ajournée à lundi. Pendant la nuit de dimanche, il a réussi à s'évader, et on ne sait pas encore la direction qu'il a prise.

EN VILLE.

Bazar. Le Bazar des Dames de charité se tiendra cette année à l'Hotel-Dieu. Les Dames ont commencé leurs réunions pour s'occuper de travaux de couture. Le zèle qu'elles déploient nous fait augurer que ce Bazar sera aussi fructueux que ceux qui l'ont précédé. Ces bonnes Dames sont évidemment imbuës de la noble idée que "qui-conque donne aux pauvres, prête à Dieu" et que la charité sauve l'âme.

Marché. Le temps et les chemins étaient assez beaux samedi dernier, mais il y avait peu de monde au marché. Les marchands sont d'opinion que l'affluence de produits qui a toujours lieu pendant les fêtes de la nouvelle année, et que le manque de neige a empêchée, n'aura pas lieu cet hiver.

Personnel. M. Charles Martel, de Lewiston, Me., était en cette ville la semaine dernière. M. Martel est venu voir sa sœur (en religion Sœur St Cyprien) qui était mourante au couvent de la Présentation, M. Martel est retourné lundi.

Nous apprenons avec regret que cette religieuse est décédée dimanche soir, elle était âgée de 30 ans.

Le No 2309. M. Malo de cette ville qui était le possesseur de ce numéro a gagné la lampe qui a été tirée le 15 courant au magasin de thé de M. Rousseau.

A propos de grippe. Il ne faut pas trop s'effrayer des propos quelques peu exagérés qui ont cours touchant l'invasion de cette épidémie dans la ville. Il est vrai que les brusques changements de température que nous avons eu depuis le commencement de l'hiver, ont été la cause de gros rhumes et d'affections catarrhales plus ou moins violentes, mais les cas de grippe proprement dite, ne sont pas trop communs et ceux qui ont existé et qui existent actuellement ne sont pas d'un caractère dangereux. Les classes dans nos écoles publiques n'ont pas été interrompues, si ce n'est au séminaire, où on a jugé prudent de donner quelques jours de congé aux élèves. Quelques professeurs et élèves de nos couvents sont malades, mais sauf un peu d'indulgence dans l'observation des règlements établis, les classes se font régulièrement. Espérons qu'avec les précautions suggérées par la prudence, le passage de la grippe au milieu de nous, ne laissera aucunes traces regrettables.

Rumeur—On dit dans certains cercles que l'élection de M. Nault, conseiller élu pour le quartier No 2, doit être contestée.

Entreprise—M. A. Blondin, plombier, a entrepris la pose d'un appareil de chauffage dans l'Ecole Industrielle de Joliette et dans le presbytère de St-Jean-Baptiste de Rouville.

Déménagement—M. Jos. Morin, transportera son magasin de chaussures, au premier mai, dans le local occupé actuellement par M. Beauvais, coin des rues Cascades et St-Denis.

Electricité.—Notre appareil d'éclairage électrique n'a pas encore le caractère de stabilité désiré par les contribuables, et surtout par la compagnie, qui évidemment fait son possible pour le perfectionner. Espérons que dans un avenir prochain, nous aurons continuellement cette lumière, surtout pendant les nuits où celle de Phœbus nous fait défaut.

Naissances.

En cette ville, le 10 courant, Madame Louis Rivet, 2 garçons.

En cette ville, le 10 courant, Madame Joseph-Hilaire Blanchard, une fille.

En cette ville, le 16 courant, Madame F. X. Coulombe, une fille.

Deces.

En cette ville, le 5 courant, à l'âge de un mois, Joseph-Louis-Emile, enfant du Dr Emile St-Jacques.

En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 2 ans, Joseph-Emile, enfant de M. T. Monette.

En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 49 ans, Dame Adeline Legros, épouse de M. Clément Jacques.

En cette ville, le 21 janvier, à l'âge de 3 jours, Toussaint-Joseph-Henri, enfant de M. Louis Benoit, cordonnier.

En cette ville, le 13 courant, M. Chas. Dion, époux de Georgina Fréchette, à l'âge de 46 ans et 10 mois, après une maladie de 14 ans.

En cette ville, le 19 courant, à la résidence de son fils, M. Jos. Chagnon, père, à l'âge de 95 ans et 7 mois. Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale.

En cette ville le 19 courant à l'âge de 1 an 11 mois et 8 jours, Marie-Louise-Marguerite-Ida, enfant de M. Joseph Morin, marchand de chaussures.

A Saccarappa Me. le 14 courant, à l'âge de 19 ans et 6 mois, Hormidas St Jean, ci-devant de la paroisse de St Simon de Bagot.

A St-Valérien de Milton, le 19 courant, à l'âge de 35 ans, M. Honoré Plante, après une maladie de 2 ans.

A St-Matthias, le 11 courant, à la résidence de son fils, Dame Sophie Lavoie, veuve de feu Siméon Massé, à l'âge de 89 ans. Les funérailles ont eu lieu le 17 courant.

NECROLOGIE

A St Jude, le 14 courant, à l'âge peu avancé de 25 ans, est décédée Dame Eva Alexandra Lavallois, épouse de L. A. L'Heureux, Ecr. N. P. Les funérailles ont lieu le 16 courant au milieu d'un Grand concours de parents et d'amis. La dévouée mortelle de la regrettée défunte a été inhumée dans les caveaux de l'église de St Jude. Nous offrons nos condoléances à notre ami dans son affliction.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Clémence Goyette, veuve de feu François Béchar, arrivée le 13 courant à l'hospice Ste. Croix à Marieville.

Elle est entrée dans son éternité en bonne chrétienne comme elle avait vécu à l'âge avancé de 81 ans. Madame Béchar était la mère de notre estimable député d'Iberville, M. François Béchar, qui voudra bien agréer nos sympathies dans le malheur qui le frappe.

M. Louis Beaugrand, ancien capitaine de navires et père de M. H. Beaugrand, propriétaire de *La Patrie* est décédé mardi à sa résidence rue Amherst, à l'âge de 70 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Lanaudière.

A Verchères, le 16 courant, est décédé Sieur Louis Gravel, à l'âge de 77 ans et 7 mois. Le défunt était le père de M. le Grand Vicair Gravel. Les funérailles ont eu lieu lundi à St Antoine au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

A LOUER

Le spacieux magasin actuellement occupé par M. L. G. Lalime, coin des rues Cascades et Boulages, en face du pont Barsalou. Ce magasin est l'un des mieux situés de la ville de St-Hyacinthe pour tous les genres de commerce et particulièrement pour celui des marchandises générales. Possession au premier mai prochain.

S'adresser au  
Dr P. FREDERIC-DESPARS, Propriétaire, St-Hyacinthe.

A Vendre

A conditions faciles, un Piano droit, presque neuf. S'adresser à  
A. H. CHOUQUET, libraire, St-Hyacinthe.

Aux entrepreneurs de batisses, marchands ou autres

M. Jos. Brodeur, marchand de cette ville, voulant avoir une façade uniforme aux magasins de son Bloc de la rue Cascades, offre de vendre à sacrifice, tous les VITRAUX, CIASSIS, PORTES avec leurs ferrures, ainsi que les COLONNES EN FONTE qui les supportent et qui sont maintenant en usage dans ces magasins. Ceux qui auraient l'intention de bâtir ou d'agrandir un magasin, ne sauraient trouver une meilleure chance. S'adresser immédiatement à  
JOS. BRODEUR,  
Nos. 29, 33 et 43 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

A Vendre

Dans la paroisse de St-Guillaume, un emplacement de 4 arpents en superficie, avec maison, boutique de forge et son agrès, grange, écurie, hangar à grain et à bois, remise à voitures etc., situés à 40 arpents du village, au ruisseau des Chênes, près d'un vœturier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire,  
NAPOLEON BÉRARD, St-Guillaume.

Terre a vendre

A St-Damase, dans le rang de Ste-Marie-Anne, une magnifique terre en bon ordre, toute en foin. Maison, hangar, écurie, grange, et de plus un petit verger.  
Pour les conditions, s'adresser au propriétaire,  
CYPRIEN GLADU, boulanger, Rue Concorde, St-Hyacinthe.

Poeles, Fournaises, Etc.

ED. LAJOIE,  
FERBLANTIER,  
No. 88 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE,

Invite le public à venir visiter l'immense assortiment de

FOURNAINES, POELES DE CUISINE ET AUTRES

Qu'il vient de recevoir des meilleures manufactures de la Puissance.

Désirant écouler tout le stock au plutôt, il vendra à de grands sacrifices, 25 par cent au-dessous des prix réguliers.

Que ceux qui ont besoin de poeles, fournaises et ferblanteries de toutes sortes, de première qualité, s'empresent d'aller faire leurs achats chez?

ED. LAJOIE.

NOTES SPÉCIALES.

AVIS

M. A. DION vient de recevoir de Hambourg, Allemagne, un superbe assortiment de Claques et Pardessus pour Messieurs, Dames, Demoiselles et Enfants.

Si vous voulez acheter de bonne marchandise à bienbon marché, allez chez Bergeron & Cie, 63 Rue St. Simon, St. Hyacinthe. Comme ils doivent déménager au printemps, ils ont décidé de vendre à très grande réduction leur bel assortiment de marchandises sèches. Nous avons vu de bonnes étoffes à manteaux, d'une piastre et demie, vendues pour 75 cts. Leur Scallette de \$10.50 pour \$7.50, celle de \$13.50 pour \$10.50 et celle de \$18.50 pour \$15.00. Il en est de même pour toutes leurs marchandises; nous n'avons jamais vu une telle réduction.

De plus, ils vous donnent pour chaque piastre de marchandises que vous achetez un billet pour l'escompte qui vous procure la chance de gagner un lot de marchandises à votre choix, pour un montant plus élevé que l'escompte ordinaire.

L'ABÛTINE.—Pour la Tox, le Rhume la Bronchite, Catarrh, l'Asthme, Com somption, la Coqueluche, etc., etc.  
Prix 25 cts.

Aux fumeurs—Le cigare Alicia est manufacturé avec le meilleur tabac de la Havane. En vente chez F. D. Renaud.

Connaisseurs.—Les connaisseurs préfèrent les Alicia à tous les autres cigares. En vente chez F. D. Renaud.

Les Pilules Toniques Analeptiques et Névroséliques, pour tous les cas de Débilité, faiblesse, langueur, migraine, mal de tête, Névralgie, l' palpitations du cœur, Danse de St-Guy, Dyspepsie, etc. Prix : 40 cts la boîte. 1 12 \$9

Un bon cigare—Si vous voulez fumer un bon cigare, demandez l'Alicia. En vente chez F. D. Renaud.

Si vous voulez que vos chemises, collets et poignets soient lavés et repassés avec soin, adressez-vous à la Buanderie Notre-Dame. A. Coté, propriétaire.

Fumez-vous?—Oui.—Alors, demandez le cigare par excellence, Alicia. En vente chez F. D. Renaud.

Pas d'autres—Demandez le cigare Alicia, n'en fumez pas d'autres. En vente chez F. D. Renaud.

Les familles qui envoient leur linge à la Buanderie Notre-Dame au lieu de faire faire le lavage à la maison économisent 20 par cent. à 12 \$9.

Les familles qui tiennent à avoir du beau linge, font faire leur lavage à la Buanderie Notre-Dame. A. Coté, propriétaire.

A Vendre

Shaft, 2 pouces de diamètre avec poulies bangers, etc. S'adresser à ce bureau.

Coffres-forts de Kimball



(SAFES) A L'ÉPREUVE DU FEU et des VOLEURS.

Les meilleurs et les plus beaux dans la Puissance.

A 25 0/0 meilleur marché que toute autre manufacture.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.

A. DENIS, Agent pour St-Hyacinthe.

Lettres et Numéros EN PORCELAINE DE TOUTE GRANDEUR

Depuis 1 pouce à 14 pouces

Les Enseignes et Numéros en lettres en aillés sont les plus durables et ne sont pas affectés par le froid ou la chaleur. Pour les prix, s'adresser à l'agence pour St. Hyacinthe au bureau de La Tribune.

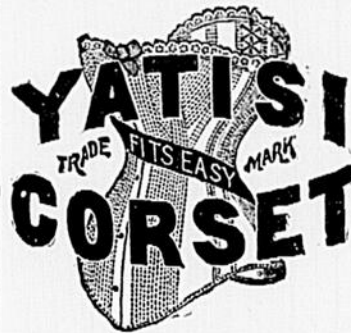
AVANTAGE SANS ÉGAL!

Nous invitons toutes les personnes qui ont des achats à faire, de venir nous visiter. Notre assortiment D'ETOFFES A MANTEAUX ne laisse rien à désirer

LES SEALLETES

Ont été choisies avec soin et achetées à bonne condition et nous offrons la pleine valeur de chaque prix demandé. Nous conservons toujours notre bonne renommée pour la variété dans les

ETOFFES A ROBES ET LES CARNITURES ASSORTIES.



CORSETS! CORSETS!

Demandez toujours le Corset YATISI; il est sans égal pour le confort et le prix convient à toutes les bourses!

Au Magasin de L. MARIER

No. 62, RUE CASCADES, ST-HYACINTHE,

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ!

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR.	ÉPICERIES.	MARCHANDISES
GRAINS.	PROVISIONS.	SECHES.
SON.	THÉS, SUCRES.	TAPIS EN LAINE.
GRU.	MELASSES.	TAPESTRY.
MOULÉE.	GRAISSE.	COTONS et
Etc., Etc.	Etc., Etc.	INDIENNES à la livre
		Etc., Etc.

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des États-Unis.

Boite, B. P 160

JOSEPH BRODEUR

A. BLONDIN,

Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE QUE.

AU BON MARCHÉ.

Marchandises d'Automne

MM. BERGERON & CIE., viennent de recevoir un superbe assortiment de Marchandises d'Automne.

Etoffes à Robes

CE QUI IL Y A DE PLUS NOUVEAU ET DE PLUS CHOISI.

Etoffes à Manteaux

DE LA DERNIERE IMPORTATION.

M. marchandises de goût dans toutes les lignes. Toujours au plus bas prix.

Bergeron & Cie.

PLACE DU MARCHÉ,

ST-HYACINTHE

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE (Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture, J. H. MORIN

JOSEPH LEDUC

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau

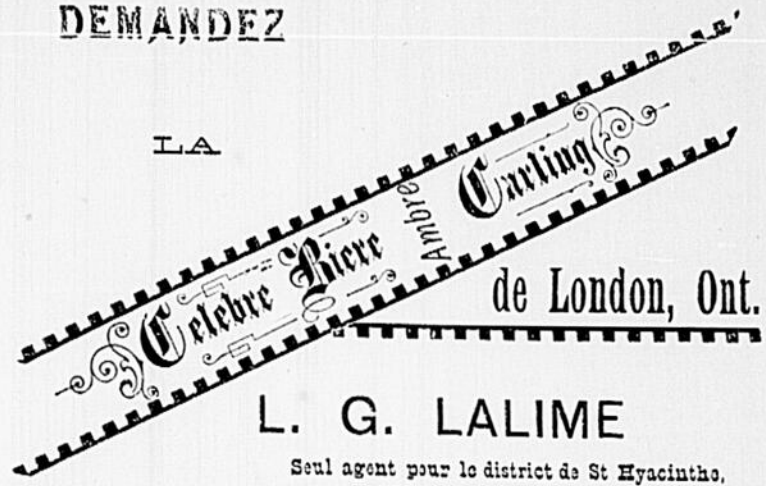
Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

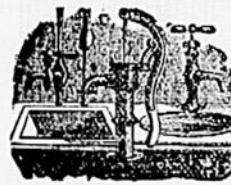
DEMANDEZ

LA



L. G. LALIME

Seul agent pour le district de St Hyacinthe, ST-HYACINTHE.



BRODEUR & FRÈRE

PLOMBIERS, COUVREURS.

No. 44, Rue des Cascades,

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ, POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie



J. A. ST-JEAN

Représentant la Maison

ALFRED EAVES

IMPORTATEUR DE

Montres, Horloges, Bijoux,

LUNETTES, ETC.

1679, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL,

[En Gros seulement.]

B. P. 567.

Téléphone 1692.

G. V. Morin

ORFÈVRE - BIJOUTIER.

(CI-DEVANT DE ST-PIE)

No 47, rue St-François

ST. HYACINTHE.

Fait une spécialité des Réparations

de Montres, Horloges,

Bijoux et tous ouvrages dans la

ligne d'orfèverie.

Tout ouvrage garanti.

Jacques Fournier

Huissier C. S.

POUR LES DISTRICTS DE BEDFORD ET DE ST-HYACINTHE MAGENTA, Qué.

Quinze Mille Dollars

EN CHAUSSURES!

SACRIFICES ENORMES!

En un seul Magasin!

L'immense stock de chaussures de la Manufacture de J. Aird & Co., a été vendu à M. L. A. Guertin, marchand de chaussures, à 75 cts dans la \$, et est maintenant installé dans son vaste magasin. Place du marché.

Coin de la rue Cascades et St François.

Tout est marqué pour être vendu à 75 cts dans la \$.

Le public apprendra avec plaisir cette importante nouvelle, qui va nécessairement faire une révolution terrible dans le commerce de chaussures de cette ville. Tout le monde voudra profiter des avantages offerts, et gagner au delà de

40 par cent.

L'assortiment est des plus variés et comprend ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures dans toutes les lignes.

Jamais un stock aussi considérable n'a encore été offert en détail au public.

Tous sont invités à aller le visiter au magasin de

L. A. GUERTIN,

ST-HYACINTHE.

N. B.—Jusqu'à nouvel ordre, le magasin sera fermé à 6 hrs P. M., tous les mardis et jeudis.

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845. Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS

40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS. In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook. COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

PRINTERS' INK.

A JOURNAL FOR ADVERTISERS.

It is issued on the first and fifteenth days of each month, and is the representative journal—the trade journal of American advertisers. It indicates to the inexperienced advertiser how, when, and where he should advertise; how to write an advertisement; how to display one; what newspapers to use; how much money to expend—in fact, discusses on every point that admits of profitable discussion. Advertising is an art practiced by many but understood by few. The conductors of PRINTERS' INK understand it, and their advice is based on an experience of more than twenty-five years in placing advertising contracts for many of the largest and most successful advertisers. A year's subscription costs but One Dollar: sample copies Free. Address:—

GEO. P. ROWELL & CO., Newspaper Advertising Bureau, 10 Spruce St., New York.

**CHAUSSURES**

**JOS. MORIN,**  
No. 33 RUE ST-ANTOINE,  
VIS-A-VIS LE MARCHÉ.  
2me porte du magasin de M. S. Bourgeois,  
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,  
pour Hommes, Femmes et Enfants, dans  
toutes les lignes.

— PRIX TRÈS BAS —  
Aussi : Assortiment complet de Valises,  
Sacs de Voyage, etc.

**AUX CORDONNIERS !**  
CUIRS et FOURNITURES à l'usage des  
Cordonniers, ainsi qu'un choix de  
FORMES de toutes sortes.  
— Tout est Neuf et de Première Qualité. —  
Venez et vous serez bien servis.

Jos. Morin,  
Marchand de Chaussures  
à 9 90

**M. Misael Palardy,**  
FORGERON  
RUE CASCADES, près du pont Basailon,  
et son fils  
**J. B. PALARDY,**

Viennent de former une société sous les  
nom et raison de

**Misael Palardy & Fils**

et sont prêts à exécuter à l'ancienne hennit-  
te bien connue de la rue Cascades, toute  
espèce d'ouvrage de fer, soit neufs ou en  
réparations, pour les machinistes et autres  
industriels. Ferrage de voitures d'été  
et d'hiver, Réparations de faucheuses, mois-  
sonneuses et autres instruments agricoles.

Une de leurs spécialité est le

**FERRAGE DES CHEVAUX**

En neuf, 90 cts. En vieux, 25 cts

PRIX MODÉRÉS. Satisfaction garantie  
**MISAEAL PALARDY & FILS.**

**T. ROBITAILLE,**  
Marchand-Tailleur,  
RUE CASCADES,  
(Vis-à-vis la Banque St-Hyacinthe.)

Reçoit directement d'Elbeuf (France),  
ses Marchandises pour habillements et par-  
dessus.

ENTREZ LES VOIR.

**Dr. Aug. Mathieu,**  
MEDECIN,

No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux)  
ST-HYACINTHE.

Pratique à la ville et à la campagne.  
1150

**LA SEULE LIGNE**

**DIRECTE POUR LA FRANCE.**

Compagnie Centrale Transatlantique,  
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui  
sont d'une grande vitesse, partiront tous  
les samedis de New-York pour le Havre de  
la ligne No. 2 de la Rivière du Nord, au  
pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe  
au Havre ou à Paris y compris chemins de  
fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage  
ou le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL,  
No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe.

**TEINTURERIE**

**ANGLO - AMERICAINE**

DE MONTREAL.

VBTEMENTS DE TOUTES SORTES  
nettoyés, teints et réparés avec soin.

ROBES DE DAMES nettoyées ou tein-  
tes sans être défaits.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES,  
réparées et teintes dans n'importe quelle  
couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Toile  
de Piano, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc  
teints dans les couleurs le plus à la mo-  
de.

**A. DENIS,**

Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal  
aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

**F.X. BERTRAND**

**MACHINISTE**

**ET FONDEUR**

**ST-HYACINTHE, QUE.**

Manufacturier d'Engins à Vapeur, Mouve-  
ments de Moulins de toutes sortes,

Roues à l'eau sur un nouveau modèle.

Moulins à Bardeaux, d'après une nouvelle  
Patente Etc., Etc., Etc.

**BASILE MASSÉ**

**Meublier et Bourreur**  
21 et 23 Rue Cascades  
ST-HYACINTHE.

CONSTANTMENT EN MAINS

Meubles de Toutes Sortes

De quantité supérieure et finis avec  
le plus grand soin.

Meubles faits sur Commande

REPARATIONS FAITES PROMP-  
TEMENT

**CERCUEILS**

Cercueils de toutes dimensions

Toujours en mains et faits à ordi-

PRIX MODÉRÉS.

15 5 80

**L. E. BACHAND**

**Libraire - Importateur**

ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT

DE

**Tapisseries Nouvelles**

DANS TOUS LES PRIX

PATRONS ET COULEURS VARIÉS.

Livres Classiques, de Littérature, de Piété  
et pour distribution de prix.

Papeterie, Imagerie, Articles de Pantai-  
sie, Objets de Piété, Fourniture de Classe  
et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chro-  
m. s, Etc., etc., etc

**MANUEL**

DES

**Inspecteurs Municipaux**

Et des Gardiens d'Enclos Publics

En rapport avec le Code Civil et la

JURISPRUDENCE, contenant de plus

**L'ANNEE MUNICIPALE**

Ou ce qui doit être fait dans les 12 mois  
de l'année.— Texte du C. M. tel qu'amendé,

Par J. A. CHAGNON, Avocat

MARIEVILLE, Que

PRIX : 30 CENTIMS.

**La Banque Molson**

120 Rue Cascades,

BLOC PAGNUELO,

**ST-HYACINTHE.**

GEO. CREBASSA,

Gérant.

**Clément Rouleau**

COMMERÇANT DE

Grains, Farines, Moulee, Son,

GRU, ETC.,

CHARBON,

**HUILE DE CHARBON**

(EN GROS)

Aussi : Cotons à Fromage et

tous articles nécessaires aux Fro-  
magers.

**5 Rue Laframboise**

**ST-HYACINTHE.**

On paie le plus haut prix pour

Grains de toutes sortes.

**Chaussures Fines**

Toujours à l'Ancienne Place

122

RUE CASCADES.

Bâtisse Pagnuelo

**L. N. LUSSIER & Cie.**

Viennent de recevoir un immense

assortiment de

**Chaussures Fines**

DES ETATS-UNIS.

M. Lussier est allé lui-même choisir à

Boston et New-York les formes les plus  
nouvelles et les plus élégantes.

Bottines, Souliers et Pantouffles pour  
Dames, jeunes filles et enfants. Bottines,  
Congress et Souliers en veau et kid français  
pour hommes et jeunes gens. Aussi, valis-  
es et sacs de voyage.  
Le tout aux plus bas prix.

**MEURTRE**

Une affaire des plus tragiques,  
disent les journaux de Québec, et  
qui a jeté l'émoi parmi la popula-  
tion de St-François de la Rivière  
du Sud, Montmagny, s'est dérou-  
lée samedi soir dernier, dans la  
maison d'un paisible citoyen de  
l'endroit, M. Roy, commerçant.

Une personne de l'endroit, qui  
est connue, ayant des ressentiments  
contre M. Roy, se rendit à  
la tombée de la nuit, à la rési-  
dence de ce dernier et sans pro-  
vocation aucune, le battit atroce-  
ment à coup de pied ou de bâton,  
sans que celui-ci qui est infirme,  
étant perclus d'une jambe, ne pût  
se défendre.

Après l'avoir criblé de coups, il  
le laissa mourant sur le pavé et  
prit la fuite.

Nous n'avons pu nous procurer  
tous les détails relatifs à cette  
affaire tragique; mais on nous  
informe que Roy, la malheureuse  
victime, blessé grièvement et hor-  
riblement mutilé, rendait lundi  
le dernier soupir, malgré tous les  
soins qu'on lui prodigua.

Les autorités furent immédia-  
tement averties et le grand con-  
stable Bissonnette, de Montma-  
gny, partit à la recherche du  
meurtrier qui avait pris la fuite.  
Il n'a pas encore été arrêté.

L'auteur de cette brutale agres-  
sion était, dit-on, autrefois l'as-  
socié dans le commerce, de la  
malheureuse victime. Des diffi-  
cultés seraient survenues entre  
eux deux, et c'est à la suite de  
ces difficultés après lesquelles  
l'agresseur aurait voué une haine  
implacable à Roy, que ce dernier  
aurait été assailli par lui de la  
manière brutale que l'on sait.

L'accusé est le fils d'un riche  
cultivateur de l'endroit et a déjà  
été maille à partir avec la justice,  
au sujet de faux dont il avait été  
accusé et pour lequel il avait été  
arrêté à Québec, l'an dernier.

Le défunt était un homme très  
estimé de ses concitoyens, et la  
nouvelle de cette agression meur-  
trière a soulevé une profonde  
indignation dans la paroisse.

On croit que le coupable a fran-  
chi la frontière.

**Quel âge a la grippe ?**

On lit dans un ouvrage assez  
rare, les *Curiosités du Parlement*,  
recueillies par Charles Desmaze :  
" Le 28 avril 1400, presque tous  
messieurs du Parlement de  
Paris étaient malades de rhumes  
et fièvre tout ensemble, par une  
pestilence d'air qui a couru ! En  
la grand-chambre du Parlement  
est telle tousserie de tous côtés,  
qu'à peine le greffier peut en-  
registrer au vray. Dieu, par sa  
grâce, y veuille pourvoir ? "

Comme vous le voyez c'était la  
grippe, ni plus ni moins que celle  
que nous subissons actuellement  
en Canada.

**Une plante électrique**

Les journaux scientifiques rap-  
portent la curieuse découverte  
que l'on vient de faire aux Indes  
d'une plante électrique.

A une distance de six mètres,  
l'aiguille aimantée est impres-  
sionnée; elle est entièrement affi-  
lée si on l'approche plus proche  
de la plante.

L'énergie de cette singulière  
influence varie avec l'heure du  
jour. Toute-puissante à deux  
heures de l'après-midi, elle est  
absolument nulle durant la nuit.  
Par un temps d'orage son inten-  
sité augmente dans une remar-  
quable proportion.

Quand il pleut, la plante sem-  
ble succomber et incline la tête;  
elle demeure sans force et sans  
vertu, même si quelqu'un la pro-  
tège avec son parapluie.

A ce moment, on ne ressent  
aucun choc en brisant ses feuilles  
et, en outre, l'aiguille aimantée  
demeure immobile.

Personne n'a vu d'oïseau ni  
d'insecte se poser sur la plante  
électrique; un instinct semble  
les avertir qu'ils trouveraient là  
une mort soudaine.

Une homme prudent est comme  
une épingle: la tête l'empêche  
d'aller trop loin.

**Décisions judiciaires concernant les journaux**

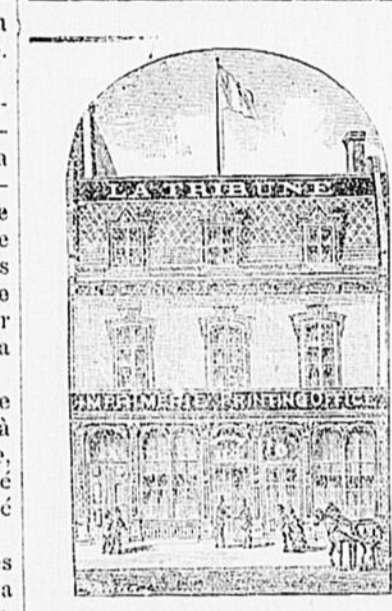
1. Toute personne qui retire réguliè-  
ment un journal du bureau de poste qu'il  
ait souscrit ou non, que ce journal soit  
adressé à son nom ou à celui d'un autre,  
est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un jour-  
nal est tenue de payer tous les arrérages  
qu'elle doit sur l'abonnement; autrement  
l'éditeur peut continuer à le lui envoyer  
jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas,  
l'abonné est tenu de donner en outre, le  
prix de l'abonnement jusqu'au moment  
du paiement, qu'elle ait retiré ou non le  
journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour  
abonnement, dans le district où le journal  
se publie, lors même qu'il demeurerait à  
des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait  
de refuser de retirer un journal du bureau  
de poste, ou de changer de résidence et de  
laisser accumuler les numéros à l'ancienne  
adresse constitue une présomption et une  
preuve " primâ facie " d'intention de fraude.

**J. A. CHAGNON**  
AVOCAT,  
STE-MARIE de MONNOIR, Que



**IMPRIMERIE**

**LA TRIBUNE**

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

**ON EXECUTE**

**IMPRESSIONS**

DE TOUTES SORTES

**En Noir et en Couleurs**

Circulaires,  
Programmes,

Affiches,  
Mémoires.

Entetes de Compte,  
Livres,

Famphlets,  
Lettres funéraires,

etc., etc., etc

Une attention spéciale sera donnée aux  
commandes reçues par la maille.

LA TRIBUNE, journal Hebdomadaire,  
est publié et imprimé par A. DENIS  
Bureau de publication et Imprimerie: 114  
Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



**Le Grand-Tronc.**

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Méle.
Acton Vale.....	3 05 9	34 6	30 6	05 3	22
Upton.....	3 25 9	45 6	48 6	23 3	49
St-Liboire.....	3 35 9	55 6	57	1 03	
Britannia Mills.....	10 00 7	02		4 11	
St-Rosalie.....	7 15			4 31	
St-Hyacinthe.....	4 05 10	20 7	20 6	55 4	40
St-Madeleine.....	10 40	7 37		5 13	
St-Hilaire.....	4 48 10	50 7	51 6	25 5	30
Boisil.....	11 01	7 55 7	29 5	35	
St-Lambert.....	5 40 11	40 8	30 8	60 6	30
Montreal.....	5 00 12	01 8	50 8	20 6	35

ALLANT A RICHMOND.

	Méle.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal.....	6 55 8	00 3	15 5	30 10 05	
St-Lambert.....	7 15 8	20 3	35 5	50 10 40	
Belœil.....	8 35		4 05 6	21 11 18	
St-Hilaire.....	8 43 8	53 4	12 6	25 11 23	
St-Madeleine.....	9 30		4 25 6	38	
St-Hyacinthe.....	10 00 9	20 4	40 6	55 11 57	
St-Rosalie.....	10 28		4 45 7	00	
Britannia Mills.....	10 47		4 57 7	13 A M	
St-Liboire.....	10 55		5 03 7	19 12 22	
Upton.....	11 08 9	45 5	11 7	28 12 31	
Acton Vale.....	11 32 9	57 5	26 7	45 12 48	

**LE PACIFIC CANADIEN, (South Eastern.)**

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

8.55 A. M. Train express venant de  
Sorel, Drummondville et St-Guillemme,  
arrivant à Montréal à 10 30 A. M., faisant  
connection à West-Farnham pour Stan-  
bridge, Marieville et les trains de jour pour  
Boston, Springfield et tous les endroits de  
la Nouvelle-Angleterre.

3.45 P. M. Train Méle venant de  
Drummondville, Sorel et St-Guillemme,  
arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant  
connection avec les trains pour Boston, Spring-  
field et tous les endroits de la Nouvelle-  
Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean  
et Stanbridge.

7.00 P. M. Train Express venant de  
Montréal, faisant à 5.10, connection à Farn-  
ham avec les trains venant de Boston,  
Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel  
et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train-Méle venant de  
Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant  
connection à Farnham avec les trains de  
Springfield, Boston et tous les endroits de  
la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à  
1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON,  
Surintendant-Général.

**BOITES D'ALARME**

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine  
et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de La Coté  
& frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Da-  
me.
13. Coin des rues Girouard et Désaulniers
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

**J. RAICHE**  
Notaire, et Agent Collecteur  
ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magni-  
fiques propriétés dans St. Théodore,  
Wickam.  
" Argent à prête, sur hypothèques."  
i. a. c.

**LA COMPAGNIE**  
**D'EAU MINERALE**

DE ST-HYACINTHE

MANUFACTURIERS DE

**SODAS,**

**GINGER ALE,**

**GINGER BIÈRE,**

**CIDRE CHAMPAGNE,**

Propriétaire du célèbre

**Philudor !**

M. F. LAJOIE, ci-devant employé de M.  
Lodou, est le gérant de la manufacture et  
invite le public en général à venir lui ren-  
dre une visite